
FORMULAIRES

COMMANDE SUPPLÉMENTAIRE PAYANTE (POUR FRAIS D'ENVOI) D'INFO EST

Nom et prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir Info Est n° ____

Joindre un chèque de 1,60 €, par numéro, libellé à l'ordre du Comité Régional Est.
A adresser à : Josiane SPIHLMANN – 2, rue de la Ronde 67650 Dambach-la-Ville



MODIFICATIONS DES CLUBS

☐ Nouveau président ☐ Nouvelle adresse ☐ Nouvelles coordonnées

N° d'affiliation du club : 06 ____ _

Nom / prénom du Président : _____

Adresse du Président : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. du Président _____ Date d'élection _____

Date de la décision _____

Nous vous rappelons que seules les modifications officielles décidées par les instances dirigeantes seront prises en compte.

A adresser à : Josiane Spihlmann
2, rue de la Ronde
67650 Dambach-la-Ville

Date : _____
Ratification obligatoire du Président du club et cachet officiel :



MISE À JOUR DES CADRES ACTIFS DEVANT RECEVOIR INFO EST

(formulaire ne pouvant être adressé que par le Président du club).

Veuillez signaler les changements d'adresse mais aussi les noms à retirer du fichier

N° d'affiliation du club : 06 ____ _

Nom et prénom du cadre actif :

Son adresse :

Nom du Président :

sa signature :

Cachet du club :

ADRESSES UTILES DU COMITÉ INTERREGIONAL EST**Gabriel VASSEUR – PRÉSIDENT**

6, rue de Fagnières 51510 SAINT GIBRIEN
Tél. 03 26 64 14 98 – Fax 03 26 64 69 08
gabyvass@club-internet.fr
Courrier d'intérêt général à titre personnel ou confidentiel

Gérard DEPIT – SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

5, rue D. Casanova 51430 TINQUEUX
Tél. 03 26 09 90 56 – Fax 03 26 09 90 67
depitge@club-internet.fr
Courrier d'administration générale, renseignements administratifs, relations avec la FFESSM, organisation générale du Comité.
Tenue du fichier des adresses des clubs du Comité (veuillez informer de tout changement : adresse, président)

Louis GUILLAUME – TRÉSORIER

20, rue Haxo 54300 LUNEVILLE
Tél. 03 83 73 59 12 - Port. 06 83 11 88 70 – Fax 03 83 73 31 07
louis.guillaume@orange.fr
Gestion, commandes et retours de licences : les chèques doivent être libellés à l'ordre du Comité Régional EST.

Josiane SPIHLMANN

2, rue de la Ronde 67650 Dambach-la-Ville
Tél. 03 88 92 64 63 – Port. 06 84 82 97 29
jospi@club-internet.fr
Réception des documents destinés à paraître dans INFO EST
Contacts pour publicité dans INFO EST
Tenue du fichier des cadres actifs des clubs recevant Info Est

Andrée ROSENBERGER

8 Impasse du Muguet – 57800 Freyming-Merlebach
Tél. 03 87 04 77 17 ffessm.est-gestcom@tiscali.fr
Fournitures fédérales :
Veuillez libeller vos chèques à l'ordre du Comité Régional EST

Charlie GOUIN - TIV

10, rue des Mines 90200 LEPUIX-GY
Tél. 03 84 29 02 87 – Fax 03 84 29 04 17
charlie.gouin@utbm.fr
Renseignements et stages TIV

Lydie BARTHEZ

11, rue des Cerisiers 90300 OFFEMONT
raoul.barthez@wanadoo.fr
Demandes de cartes d'autorisation de plonger dans les lacs du Haut-Rhin.

Joël GRANDCLEMENT

5, rue de la Glacière 39200 ST CLAUDE
Tél. 0384 45 82 94 – Fax. 0384 45 82 94 – P. 0680752842
Demandes d'autorisation de plonger dans le Barrage de Vouglans.- joel.gr@wanadoo.fr

Alain LAUMONIER

8 rue Gges Laufenburger 67400 ILLKIRCH
Tél. 03 69 20 36 62 / Port. 06 09 81 20 17
alain.laumonier@evc.net
Plongée Enfants

COMMISSION REGIONALES DU COMITÉ EST**APNEE**

Antoine MAESTRACCI 16 rue des Ecoles
08310 La Neuville en Tourn à Fuy
Tél. 06 76 68 78 98
a.maestracci@orange.fr

ARCHEOLOGIE

Jacques NOEL BP.2 – 6, rue du Moulin 57192 Florange
Cedex
Tél. 03 82 58 53 81

AUDIO VISUELLE

Léo BARKATE 1, rue des Mimosas 67400 ILLKIRCH
Tél. 03 88 34 28 80 – Fax 03 88 44 20 47
leobarkate@free.fr

BIOLOGIE & ENVIRONNEMENT

Christian BERGMANN 38, rue Principale
67270 WICKERSHEIM
Tél/Fax 03 88 91 95 19
christian.bergmann@adm-ulp.u-strasbg.fr

HOCKEY SUB.

Pascal SZCZEPANIAK Route de Vinay
51530 St Martin d'Ablois
Tél. 03 26 59 48 45 – pascal.szczepaniak@wanadoo.fr

JURIDIQUE

Anne MULLER-HIMBER 6 rue du Ramponnot
88200 Remiremont
Tél. 03 29 22 37 11
annehimber@yahoo.fr

MEDICALE et PREVENTION

Daniel BONNET 22, rue du Moulin Cliquot
51500 Taissy
Tél. 03 26 78 42 00 – Fax 03 26 78 42 05
Dbonnet51@aol.com

NAGE AVEC PALMES

AIME Gilles 80 – Les Chardons
57270 Uckange
Tél. 03 82 86 12 73 – Fax 03 82 34 94 32
president@nageavecplumes-est.com

NAGE EN EAUX VIVES

Marc SCHNEIDER 5, rue du Melon 67540 Ostwald
Tél. 03 88 66 75 54
Marc.schneider@iutlpa.u-strasbg.fr

ORIENTATION

Annick KERNEL 2, rue Charles Gounod 67600 Sélestat
Tél./Fax. 03 88 82 59 72
akernel@club-internet.fr

SOUTERRAINE

Lucien CIESIELSKI 13, rue Ch. de Gaulle
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 61 52 60
lucien.ciesielski@wanadoo.fr

TECHNIQUE

Michel GAUCHET 12, Impasse du Petit Bois
25700 Valentigney
Tél/Fax 03 81 37 41 77
GAUCHET.MICHEL@wanadoo.fr

Comité interrégional de l'Est

Siège Social : 6, rue de Fagnières

51510 SAINT GIBRIEN

Tél : 03 26 64 14 98

Fax : 03 26 64 69 08

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE INTERREGIONAL EST de la FFESSM De SCHILTIGHEIM (67) le 18 Mars 2007

Etat des clubs présents et représentés :

06 08 0023 Aquarium club 3 voix – 06 08 0028 Suba Charleville 4 voix –

Dép. 08 Ardennes : 2 clubs/ 5 : 7 voix

06 10 0048 Suba Troyes 5 voix – 06 10 0052 R.S.10 Plongée 3 voix – 06 10 0074 Neptune Nogentais 3 voix – 06 10 0200 Profond.10 : 3 voix –

Dép. 10 Aube : 4 clubs / 6 : 14 voix

06 25 0076 BUC Plongée 3 voix – 06 25 0146 Aqua Club Sochalien 2 voix -

Dép. 25 Doubs : 2 clubs/ 13 : 5 voix

06 39 0033 Dole Subaquatique 2 voix – 06 39 0113 Plongée Ledonien 5 voix – 06 39 0132 Plongée St-Claude 3 voix – 06 39 0164 Sub.Cl. du Haut-Jura 2 voix – 06 39 0197 Argonautes du Jura 2 voix

Dép. 39 Jura : 5 clubs/ 6 : 14 voix

06 51 0013 Hommes Grenouilles Champagne 12 voix – 06 51 0036 GASM 6 voix –

06 51 0061 Archimède 5 voix – 06 51 0254 CRNA EST NAV AERI : 1 voix – 06 51 0256 Equilibre Marne : 0 voix –

Dép. 51 Marne : 5 clubs/ 8 : 24 voix

06 52 0145 Bulles Langroises 3 voix – 06 52 0177 Groupe Recherche Explor. 3 voix –

06 52 0219 Poche du Der 2 voix -

Dép. 52 Haute Marne : 3 clubs/ 6 : 8 voix

06 54 0041 A.S. Pompiers Nancy 4 voix – 06 54 0053 Sub.Jovicien 3 voix – 06 54 0122 Hommes Grenouilles Herserange 3 voix – 06 54 0130 Touring Plongée Nancy 3 voix – 06 54 0159 Act.Dévol.plongée 2 voix -

Dép. 54 Mthe & Moselle: 5 clubs/ 28 : 15 voix

Dép. 55 Meuse: 0/ 7 : 0 voix

06 57 0003 Plongée Nature VTT : 2 voix - 06 57 0015 Plongée S/M Thionville 2 voix –

06 57 0024 Argonautes St-Avold 3 voix – 06 57 0045 ASSP de Metz 3 voix – 06 57 0059 Plongée Sarrebourg 3 voix – 06 57 0062

Sports & Loisirs Aqualiques 4 voix – 06 57 0067 Sub.Agglo.Forbach 5 voix – 06 57 0072 Plongée Creutzwald 4 voix – 06 57 0075

Nautilus de Metz 4 voix – 06 57 0089 Cl.Garnison Metz 3 voix – 06 57 0097 Sirène de

Hayange 2 voix – 06 57 0105 Palmes de la Seille 3 voix – 06 57 0147 Sub.Marins 2 voix – 06 57 0169 Sub.de Florange 2 voix – 06 57

0201 La Palanquée 2 voix – 06 57 0202 Aqua Sports 4 voix – 06 57 0234 Cap Vert Plongée 3 voix –

Dép. 57 Moselle: 16 clubs/ 31 : 51 voix

06 67 001C Aquadif 5 voix – 06 67 0004 ASOR 5 voix – 06 67 0006 ACAL 6 voix –

06 67 0012 CAMNS 4 voix – 06 67 0025 GAZELEC 5 voix – 06 67 0063 CP Sélestat

4 voix – 06 67 0068 CP Illkirch 4 voix – 06 67 0106 PACS 3 voix – 06 67 0117 CP Benfeld 3 voix - 06 67 0129 Touring Plongée Strasbourg : 3 voix – 06 67 0136 SCH :

3 voix – 06 67 0148 Calypso 3 voix – 06 67 0155 ACPA Amitié 2 voix – 06 67 0185 ARDEPE 2 voix – 06 67 0188 Grain de Sable 2

voix – 06 67 0222 Evasion Bleue 2 voix – 06 67 0236 Alsace Naut.Club 4 voix –

Dép. 67 Bas-Rhin : 17 clubs/ 32 : 60 voix

06 68 0032 Florival Guebwiller 3 voix – 06 68 0098 Ecole Plongée FC Guebwiller 3 voix – 06 68 0114 Dauphins d'Ensisheim 1 voix –

06 68 131 Touring Pl. Mulhouse 4 voix -

06 68 0206 Rhin Eau Club 4 voix – 06 68 0216 MJC Ungersheim 3 voix – 06 68 0241 Passion Pl.Sausheim 3 voix – 06 68 0242

Plongée 3 Frontières 2 voix – 06 68 0258 Couleur Plongée 68 : 0 voix

Dép. 68 Haut-Rhin : 9 clubs/ 21 : 23 voix

06 70 0058 Vesoul Pl.Sub. 2 voix – 06 70 0231 Aqua Gray 2 voix –

Dép. 70 Haute Saone : 2 clubs/ 6 : 4 voix

06 88 0009 St-Dié Plongée 2 voix – 06 88 0035 Club Néo Plongée 3 voix – 06 88 0039 Vittel Subaqua 4 voix – Spiro Club

Remiremont 3 voix – 06 88 0107 Joyeux Tétards Gérardmer 3 voix - 06 88 0121 Sub.d'Epinal 4 voix – 06 88 0198 GRAAL : 0 voix

Dép. 88 Vosges : 7 clubs/ 8 : 19 voix

06 90 0008 ASMB 5 voix – 06 90 0110 Sp.Réunis Dellois 2 voix – 06 90 0142 Cl.Plongée de Bull 2 voix –

Dép. 90 Terr.de Belfort : 3 clubs/ 4 : 9 voix

Luxembourg : 0 /1 : 0 voix

• **QUORUM**

89 CLUBS sont présents sur 174 CLUBS disposants du droit de vote conformément aux textes.

Le nombre des voix potentielles est de : 474 VOIX

Le nombre des voix des clubs votants s'élève à : 237 VOIX

Le quorum est donc atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

• **OUVERTURE DES DEBATS**

Le Président G. VASSEUR ouvre les débats en remerciant les Personnalités présentes, ainsi que tous les Responsables de clubs qui ont fait le déplacement pour suivre nos travaux.

Il remercie tout d'abord Pascale BERGMANN Directrice de l'IUT, ainsi que Christian BERGMANN et son équipe pour la qualité de l'organisation de cette session.

Ce dernier remercie l'assistance pour avoir choisi l'implantation de notre A.G. sur ce site.

• **EXCUSES ET PRESENCES**

G. VASSEUR présente ensuite les excuses de la DRDJS, du CROSA, et du Maire de SCHILTIGHEIM retenus en d'autres lieux.

Il souligne la présence du Président de la FFESSM Monsieur Roland BLANC présent parmi nous durant nos travaux.

• **RECOMPENSES FEDERALES**

G. VASSEUR remet ensuite avec le Président Roland BLANC la Médaille de Bronze de la FFESSM à Monsieur Pascal SZCZEPANIACK pour son action fédérale en Hockey, Monsieur GUIDON pour son action départementale, et Monsieur Stéphane PICARD, retenu ce jour, pour son action dans les Ardennes.

L'Assemblée applaudit longuement les récipiendaires.

• **APPROBATION DU PRECEDENT P.V.**

G. DEPIT présente ensuite le PV de l'assemblée générale précédente.

Le P.V. est adopté à l'unanimité.

• **RAPPORT DU PRESIDENT**

G. VASSEUR donne lecture de son rapport moral et d'activités.

Il rappelle les actions de Formations des dirigeants qu'il souhaite poursuivre en 2007

Le Rapport sera publié dans INFO EST

• **RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**

G. DEPIT présente à l'Assemblée les actions du secrétariat général.

Il souligne le travail efficace réalisé par F. VASSEUR qui cesse sa fonction après de nombreuses années de bons et loyaux services.

INFO EST et le SITE INTERNET sont également développés.

Le rapport est ensuite adopté à l'unanimité, et sera publié dans INFO EST

• **RAPPORT DU TRESORIER GENERAL**

G. ROSENBERGER présente le rapport de L. GUILLAUME retenu en dernière minute pour une raison de santé, et l'assemblée accompagne de tous ces vœux le rétablissement rapide de son Trésorier Général.

La qualité du travail fourni est ensuite soulignée par le présentateur qui donne lecture du BILAN et du COMPTE DE RESULTAT à l'Assemblée.

RECETTES 609 900.02 €

DEPENSES 601 951.15 €

RESULTAT 6 474.14 €

(Après dotations et produits financiers)

Cet excédent est du au fait que les commissions n'ont pas consommé tout leur budget prévisionnel.

Les documents sont explicités et commentés.

Les apports en subventions des différentes régions académiques de l'Est et la particularité de la Franche-Comté sont ensuite débattus.

- **RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**

Le rapport est lu par le Secrétaire Général.

Ceux-ci confirment la très bonne tenue des comptes, l'exactitude des renseignements présentés, félicitent le Trésorier Général pour son travail, et sollicitent le quitus de l'Assemblée pour l'exercice écoulé.

Le rapport Financier est adopté à l'unanimité.

- **AFFECTATION DU RESULTAT**

G. ROSENBERGER au nom de L. GUILLAUME propose ensuite l'affectation du résultat au déficit prévisionnel de l'exercice 2007.

L'Assemblée vote cette affectation à l'unanimité.

- **VOTE DU PREVISIONNEL 2007**

Celui-ci est ensuite présenté par G. ROSENBERGER à l'assemblée :

Dépenses

TECHNIQUE	35 400	BIOLOGIE	1 350
NAP	22 100	SOUTERRAINE	6 000
NEV	5 650	AUDIOVISUELLE	8 600
APNEE	8 400	MEDICALE	2 300
ORIENTATION	7 900	JURIDIQUE	1 300
HOCKEY	7 300	FONCTIONNT	33 000
ARCHEOLOGIE	1 000	AMORT	6 500

TOTAL 146 800

Recettes

RISTOURNES	108 000
CNDS	14 900
SUB. FFESSM	Néant
FOURNITURES	4 000
PRODUITS FIN	4 000

TOTAL 130 900

DEFICIT DE L'EXERCICE 15 900

(Comblé partiellement par l'affectation du résultat 2006)

Le budget est ainsi adopté à l'unanimité

- RENOUELEMENT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

JP GOEHNER et P BERGMANN acceptent de poursuivre leur mission.

L'Assemblée renouvelle ensuite le mandat des 2 vérificateurs aux comptes à l'unanimité

• RAPPORT DES COMMISSIONS (selon tirage au sort)

JURIDIQUE

G. CHIRON

5 dossiers en cours

et CONSEIL DISCIPLINAIRE REGIONAL A. MULLER

Diffusion prévue dans INFO EST des nouvelles procédures à l'usage des Clubs.

Rapports adoptés à l'unanimité et publiés dans INFO EST

MEDICAL

D. BONNET

Activités de service. 237 médecins fédéraux.

Cursus de formation des médecins et contamination.

Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

ARCHEOLOGIE

J. NOEL

Autorisation de plongée : toujours à problème bloquant les perspectives de développement.

Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

HOCKEY SUB

P. SZCZEPANIACK

Résultats probants et formation des arbitres en cours.

Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

SOUTERRAINE

L. CIESIELSKI

Nécessité de formation pour éviter les accidents.

Stages de découverte et différents site d'actions.

Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

ORIENTATION

A. KERNEL

Volume d'activités très important. Résultats excellents et formation de cadres.

Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

NAGE AVEC PALME

A. SIEBOLD pour G. AIME

Résultats excellents avec 142 nageurs sur 13 clubs.

Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

TECHNIQUE

M GAUCHET

Activité et résultats en légère inflexion sur 2006 avec reprise sur 2007.

TIV et O2

CH. GOUIN

Handisport
Secourisme.
Enfants
Site CTR

P. CHAUVIERE
D. BOUVIER
A. LEMONNIER
M. LAMBINET

Rapports adoptés à l'unanimité et publié dans INFO EST

BIOLOGIE

C. BERGMANN

Activité soutenue et formation de cadres en cours, journées de l'environnement.
Sensibilisation au milieu, film Crevette et site Doris.

Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

NAGE EN EAUX VIVES

M. SCHNEIDER

Résultats importants, 210 personnes encadrées, stage flotteur d'or et Bio NEV.
Film vidéo.

Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

APNEE

A. MAESTRACCI

Equivalences en place. Compétitions soutenues et de bon niveau. Grosse activité.

Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

AUDIOVISUELLE

L.BARKATE retenu par la Fête de l'image.

Activité intense, Fête de l'image sous marine et photo piscine.

Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

• **QUESTIONS DIVERSES**

La question diverse posée par B. WOZNIAK de Creutzwald plongée concernant des « vacances éventuelles » est traitée par G. VASSEUR.

Il s'agit en fait de remboursements de frais conformes aux textes en vigueur et non de vacances.

Les autres questions furent traitées en commission technique, celle-ci étant concernée.

Le demandeur accepte les réponses en l'état.

• **PAROLES AUX OFFICIELS**

La parole est ensuite donnée au Président Roland BLANC.

• **CLOTURE DE L' A.G.**

G. VASSEUR remercie ensuite à nouveau l'équipe organisatrice pour la bonne gestion de la session, ainsi que tous les participants pour leur participation, et déclare l'Assemblée générale ordinaire close.

Le Président
Gabriel VASSEUR

Le Secrétaire Général
Gérard DEPIT



Comité interrégional de l'Est

Siège Social : 6, rue de Fagnières
51510 SAINT GIBRIEN
Tél : 03 26 64 14 98
Fax : 03 26 64 69 08

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 18 Mars 2007 à Schiltigheim

1. Clubs présents et représentés :

06 08 0023 Aquarium club 3 voix – 06 08 0028 Suba Charleville 4 voix –
Dép. 08 Ardennes : 2 clubs/ 5 : 7 voix
06 10 0048 Suba Troyes 5 voix – 06 10 0052 R.S.10 Plongée 3 voix – 06 10 0074 Neptune Nogentais 3 voix –
06 10 0200 Profond.10 : 3 voix –
Dép. 10 Aube : 4 clubs / 6 : 14 voix
06 25 0076 BUC Plongée 3 voix – 06 25 0146 Aqua Club Sochalien 2 voix -
Dép. 25 Doubs : 2 clubs/ 13 : 5 voix
06 39 0033 Dole Subaquatique 2 voix – 06 39 0113 Plongée Ledonien 5 voix – 06 39 0132 Plongée St-Claude
3 voix – 06 39 0164 Sub.Cl. du Haut-Jura 2 voix – 06 39 0197 Argonautes du Jura 2 voix
Dép. 39 Jura : 5 clubs/ 6 : 14 voix
06 51 0013 Hommes Grenouilles Champagne 12 voix – 06 51 0036 GASM 6 voix –
06 51 0061 Archimède 5 voix – 06 51 0254 CRNA EST NAV AERI : 1 voix –
06 51 0256 Equilibre Marne : 0 voix –
Dép. 51 Marne : 5 clubs/ 8 : 24 voix
06 52 0145 Bulles Langroises 3 voix – 06 52 0177 Groupe Recherche Explor. 3 voix –
06 52 0219 Poche du Der 2 voix -
Dép. 52 Haute Marne : 3 clubs/ 6 : 8 voix
06 54 0041 A.S. Pompiers Nancy 4 voix – 06 54 0053 Sub.Jovicien 3 voix – 06 54 0122 Hommes Grenouilles
Herseange 3 voix – 06 54 0130 Touring Plongée Nancy 3 voix –
06 54 0159 Act.Dévol.plongée 2 voix -
Dép. 54 Mthe & Moselle: 5 clubs/ 28 : 15 voix
Dép. 55 Meuse: 0/ 7 : 0 voix
06 57 0003 Plongée Nature VTT : 2 voix - 06 57 0015 Plongée S/M Thionville 2 voix –
06 57 0024 Argonautes St-Avold 3 voix – 06 57 0045 ASSP de Metz 3 voix – 06 57 0059 Plongée Sarrebourg
3 voix – 06 57 0062 Sports & Loisirs Aquatiques 4 voix – 06 57 0067 Sub.Agglo.Forbach 5 voix – 06 57 0072
Plongée Creutzwald 4 voix – 06 57 0075 Nautilus de Metz 4 voix – 06 57 0089 Cl.Garnison Metz 3 voix –
06 57 0097 Sirène de Hayange 2 voix – 06 57 0105 Palmes de la Seille 3 voix – 06 57 0147 Sub.Marins 2 voix –
06 57 0169 Sub.de Florange 2 voix – 06 57 0201 La Palanquée 2 voix – 06 57 0202 Aqua Sports 4 voix –
06 57 0234 Cap Vert Plongée 3 voix –
Dép. 57 Moselle: 16 clubs/ 31 : 51 voix
06 67 001C Aquadif 5 voix – 06 67 0004 ASOR 5 voix – 06 67 0006 ACAL 6 voix –
06 67 0012 CAMNS 4 voix – 06 67 0025 GAZELEC 5 voix – 06 67 0063 CP Sélestat 4 voix – 06 67 0068
CP Illkirch 4 voix – 06 67 0106 PACS 3 voix – 06 67 0117 CP Benfeld 3 voix - 06 67 0129 Touring Plongée
Strasbourg : 3 voix – 06 67 0136 SCH : 3 voix – 06 67 0148 Calypso 3 voix – 06 67 0155 ACPA Amitié 2 voix –
06 67 0185 ARDEPE 2 voix – 06 67 0188 Grain de Sable 2 voix – 06 67 0222 Evasion Bleue 2 voix –
06 67 0236 Alsace Naut.Club 4 voix –
Dép. 67 Bas-Rhin : 17 clubs/ 32 : 60 voix
06 68 0032 Florival Guebwiller 3 voix – 06 68 0098 Ecole Plongée FC Guebwiller 3 voix – 06 68 0114 Dauphins
d'Ensisheim 1 voix – 06 68 131 Touring Pl.Mulhouse 4 voix - 06 68 0206 Rhin Eau Club 4 voix – 06 68 0216
MJC Ungersheim 3 voix – 06 68 0241 Passion Pl.Sausheim 3 voix – 06 68 0242 Plongée 3 Frontières 2 voix –
06 68 0258 Couleur Plongée 68 : 0 voix
Dép. 68 Haut-Rhin : 9 clubs/ 21 : 23 voix
06 70 0058 Vesoul Pl.Sub. 2 voix – 06 70 0231 Aqua Gray 2 voix –
Dép. 70 Haute Saone : 2 clubs/ 6 : 4 voix

06 88 0009 St-Dié Plongée 2 voix – 06 88 0035 Club Néo Plongée 3 voix – 06 68 0039 Vittel Subaqua 4 voix – Spiro Cl.Remiremont 3 voix – 06 88 0107 Joyeux Tétards Gérardmer 3 voix - 06 88 0121 Sub.d'Epinal 4 voix – 06 88 0198 GRAAL : 0 voix
[Dép. 88 Vosges : 7 clubs/ 8 : 19 voix](#)
06 90 0008 ASMB 5 voix – 06 90 0110 Sp.Réunis Dellois 2 voix – 06 90 0142 Cl.Plongée de Bull 2 voix –
[Dép. 90 Terr.de Belfort : 3 clubs/ 4 : 9 voix](#)
[Luxembourg : 0 /1 : 0 voix](#)

2. **Quorum :**

- 89 Clubs sont présents sur 174 Clubs disposants du droit de vote conformément aux textes.
- 241 voix sont valides sur 474 voix représentant le Comité

Le quorum est donc atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

3. **Ouverture de l'A.G.E. :**

Le Président G. VASSEUR déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Interrégional Est de la F.F.E.S.S.M.

Il remercie les Membres présents pour leur présence et souligne l'importance de cette session.

4. **Ordre du jour :**

- Il rappelle que l'ordre du jour concerne la modification d'un point de l'article 6 de nos statuts, à savoir la décision de passer de 2 vice présidents à 3 vice présidents.

- **Texte actuel :**

Article 6 de nos statuts, alinéa Scrutin uninominal, paragraphe 3 :

Dès l'élection du Président, le Comité Directeur élit en son sein, au scrutin secret, un Président adjoint, 2 (deux) Vice-Présidents, un Secrétaire

- **Proposition :**

Dès l'élection du Président, le Comité Directeur élit en son sein, au scrutin secret, un Président adjoint, 3 (trois) Vice-Présidents, un Secrétaire

- Il souligne que les procédures de convocations ont été respectées, et constate qu'aucune remarque n'est faite par l'auditoire constitué.

5. **Procédure :**

Le quorum étant atteint, G. VASSEUR propose d'examiner la modification, selon la procédure suivante :

1. Lecture par le Secrétaire Général,
2. Modifications et débats,
3. Vote final à main levée (acceptée à l'unanimité)

L'Assemblée accepte à l'unanimité la totalité de cette procédure et l'action peut ensuite valablement être engagée.

6. **STATUTS du Comité EST**

Le texte proposé est lu, commenté et est adopté à l'unanimité.

7. **APPLICATION**

Les nouveaux statuts ainsi modifiés sont applicables dès à présent.

8. **DIFFUSION**

Les textes votés seront transmis selon l'usage et les procédures légales seront effectuées.

9. **CLOTURE**

Le Président G. VASSEUR remercie à nouveau tous les participants pour leur participation active et responsable, et déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire close.

Le Président du Comité Régional
G. VASSEUR

Le Secrétaire Général
G. DEPIT



Marseille, le 15 avril 2007

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents de Comités (Inter) Régionaux,
Mesdames et Messieurs le Président(e)s de Comités Départementaux,

Nous revenons vers vous suite au malheureux accident ayant entraîné le décès de Loïc LEFERME et face à l'intérêt médiatique suscité par ce triste évènement, nous comptons sur votre relais pour que, dans votre région, aucune confusion avec les pratiques de l'apnée fédérale ne soit faite.

En effet, l'apnée « No Limit » ou record de profondeur absolue que pratiquait Loïc LEFERME au moment de son accident, n'est pas une activité reconnue et organisée par notre Fédération.

Cette discipline extrême est réservée à quelques pratiquants de par le monde et il n'est pas dans la vocation ni dans les intentions de la FFESSM d'organiser un jour de telles compétitions, ni même de les encourager. Aucune comparaison, ou rapprochement, avec les pratiques de l'apnée fédérale n'est souhaitable.

La FFESSM, forte de la délégation qu'elle a reçu du Ministère chargé des Sports pour la pratique de l'apnée entend continuer de la développer sur le plan du loisir et des compétitions sportives, mais toujours dans le strict respect des conditions de sécurité ; et cela, non pas par rejet des pratiquants extrêmes, mais par soucis de s'adresser au plus grand nombre, conformément à la mission de service public qu'elle effectue.

Certains présidents de clubs font un amalgame en prenant subitement des mesures à l'encontre de la pratique de l'apnée dans leur club, notamment en piscine. Cette réaction conservatoire est dénuée de sens et va à l'encontre de l'image de maîtrise de l'apnée que la FFESSM souhaite véhiculer.

A vous tous, Comités (Inter) Régionaux, Comités Départementaux, d'agir auprès de vos clubs en redoublant de travail afin de continuer à développer l'apnée comme une discipline sûre, destinée au plus grand nombre et à même de devenir, si nous nous en donnons les moyens, un facteur de développement pour notre Fédération.

Chaque organisme déconcentré doit continuer le travail de fond qui consiste à créer des commissions d'apnée afin de répondre aux attentes de nos pratiquants actuels et futurs si nous ne voulons pas qu'ils se tournent vers des pratiques non reconnues, non encadrées et extrêmes.

Nous demeurons à votre disposition ainsi qu'à celle de vos clubs pour répondre à d'éventuelles sollicitations quant aux activités d'apnée organisées par notre fédération.

Recevez, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux

Xavier SENDRA
Directeur Technique National

Antoine MAESTRACCI
Vice Président Commission Nationale APNEE

LIGUE DE FRANCHE COMTE FFESSM

Belfort, le 07 avril 2007.

AUTORISATIONS DE PLONGER DANS LES LACS DU HAUT-RHIN

Depuis de nombreuses années, la Ligue de Franche Comté (pour l'ensemble du Cté Est) ainsi que le Comité Départemental 68 (pour les seuls clubs du 68) reçoivent délégation du Conseil Général 68, pour délivrer aux clubs, les autorisations de plonger dans les lacs du Haut-Rhin (Alfeld et Kruth).

Rien de changé pour cette année 2007 pour ce qui concerne la plongée dans ces lacs ; Il faut toujours être détenteur d'une carte d'autorisation de plonger, et bien évidemment respecter les consignes propres à chaque lac, en particulier, les zones autorisées pour les mises à l'eau et l'activité plongée.

Toutes les informations utiles sont expédiées avec les cartes d'autorisation de plongée aux clubs qui en auront fait la demande auprès de Lydie BARTHEZ (11, rue des Cerisiers - 90300 OFFEMONT) qui les instruira, ou, pour les clubs du Haut Rhin, directement auprès de leur Cté Départemental.

Rappel des formalités administratives relatives à l'obtention des dites autorisations :

- Formuler une demande sur papier à entête du Club ; faire précéder la signature du Président de la mention : "Je m'engage à respecter et à faire respecter à mes licenciés le règlement particulier propre à chacun des lacs" → Signature, cachet et numéro du club.
- Joindre une liste de l'encadrement habilité à détenir la carte.
- Joindre un chèque de 10 € à l'ordre de "Autorisation de plonger - Ligue de Franche Comté FFESSM".
- Joindre 1 enveloppe (format A5 affranchie à 0,86 €) portant l'adresse du club pour le retour.

La période de validité des cartes délivrées s'étendra du 1er avril 2007 au 31 mars 2008.

Je vous rappelle la nécessité d'adresser, 48h avant toute plongée, un mail pour avertir de votre intention de plonger en précisant la date, le nombre de plongeurs et le nom du directeur de plongée à autorisation.plongee@free.fr

N.B : N'oubliez pas de préciser dans le "Sujet" du mail : "*Plongée à Alfeld*" ou "*Plongée à Kruth*", afin de pouvoir identifier votre envoi et le différencier d'un spam ou de tout autre courriel indésirable.

Pour le Comité Est, par délégation,

Le Président du CODEP 68

Le Président de la Ligue de F.C

Jean-Claude HUGUET

Charlie GOUIN.

2^{ème} Challenge de photographie subaquatique

Piscine du Florival

Samedi 02 et dimanche 03 juin 2007

Piscine intercommunale de Guebwiller-Issenheim-Soultz

Route d'Issenheim 68500 GUEBWILLER (Haut-Rhin)

Ce challenge est ouvert à tout photographe argentique ou numérique, étant au minimum niveau II et licencié FFESSM.

Trois images seront présentées par les compétiteurs, chacune ayant un thème différent :

- **1 « Ambiance piscine »**
- **2 « présence humaine »**
- **3 « thème libre »**

Programme du week end :

Samedi 02 juin 2006 :

08h00 : accueil des participants, vérifications et procédures habituelles et attribution des quarts de bassin par tirage au sort (un roulement sera établi si nécessaire)

09h00 : immersion par équipe pour une plongée de 2h00 maximum.

12h00 à 14h00 : repas sur place au restaurant l'oasis.

15h00 : fin de la plongée des dernières équipes et remise des pellicules pour développement.

16h00 : remise des films / cartes aux équipes et choix de leurs images.

18h00 : remise des images sélectionnées par les concurrents à l'organisation.

Dimanche 03 juin 2006 :

09h00 : délibération du jury.

11h00 : proclamation du palmarès et remise des prix.

12h30 : au restaurant l'oasis.

14h30 : fin de la compétition.

Une participation de 50€ par équipe (2 personnes) est demandée comprenant le développement et les deux repas (plombs et blocs pourront vous être fournis).

Cette rencontre est organisée par la commission audiovisuelle du CODEP68 de la FFESSM et le club des Plongeurs du Florival.

Le règlement de la compétition ainsi que le chemin d'accès sont disponibles sur demande.

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement si les participants ne sont pas assez nombreux.

IMPERATIF : vous devez présenter votre licence, certificat médical et vos diplômes avant le début de la compétition.

Bulletin d'inscription :
à retourner impérativement avant le 15 mai 2005 :

Photographe :

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Cp ville _____
Email _____
Niveau _____

Assistant(e)/Modèle :

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Cp ville _____
Email _____
Niveau _____

Matériel employé : _____

- argentique ☐ oui ☐ non
- numérique ☐ oui ☐ non

Matériel nécessaire :

- blocs , nombre _____
- plombs : _____
- autres : _____

Matériel non fourni :

Argentique : pellicule E6 inversible, table lumineuse, gants, compte-fil et 3 caches

Numérique : PC, carte mémoire : 36 images maximum à la sortie de l'eau en fin de plongée au format « jpeg » uniquement, aucun traitement d'image ni de recadrage ne seront autorisés.

Le règlement de 50€ par équipe est à adresser par chèque à l'ordre du Codep68 à l'adresse suivante :

RINNER RAOUL
8 rue de l'ILL
68320 DURRENENTZEN
Tel. 03 89 47 45 40
raoul.rinner@wanadoo.fr
www.photosub68.fr.st

Commission régionale Apnée « Portraits d'athlètes »

Joëlle HOFFMANN

Mariée (à un homme très conciliant), mère de deux petits supporters, Joëlle a commencé l'apnée en décembre 2005. Comme cela, tout simplement, histoire comme elle dit «de s'entretenir physiquement ». Et avant cela, des années de pratique sportive, de natation ? Que nenni, Joëlle dit avoir toujours aimé l'eau, un point c'est tout !

Sa rencontre avec l'apnée s'est faite par hasard. Alors qu'elle venait de s'inscrire à l'ACAL Strasbourg, pour pratiquer la nage avec palmes, le responsable de la section apnée Vincent Heyer propose une séance d'initiation à l'apnée. Et là, tout bascule ! Coup de foudre immédiat, l'apnée elle aime ça et croyez moi ce n'est pas fini. Parce que depuis, Joëlle aligne performances sur performances.

Parce que ce qui lui fait aujourd'hui mordre à l'hameçon, ce n'est pas uniquement la compétition. Ce qui la fait « rêver », c'est le relâchement mental, proche pour elle de l'endormissement, les moments de plénitude que lui offre notre discipline le fait de se faire plaisir plus que de « taper des perfs ». Et c'est peut-être cela qui la différencie d'autres athlètes ; ce côté Mayol qui lui permettra sans doute d'aller encore plus loin.

Aujourd'hui, Joëlle, c'est aussi une équipe, l'ACAL qui la soutient mais aussi et surtout des hommes qui l'entourent et lui permettent de nager en totale confiance. Pour ne pas les citer : Gérard Aubert – MEF1 et Yves Keller à l'ACAL pour la préparation physique , Didier Zaenger - MEF2 à Sarrebourg pour la relaxation - mais aussi pour le mental : les Savernois Francis Krieger et Dan Bénétaud.

Ses trucs à elle

Une famille en or (comme elle) !

3 entraînements par semaine : lundi et vendredi à Schiltigheim, mercredi à Saverne

Ne jamais ressentir l'apnée comme un effort physique, « l'effort lui plaît et est loin d'être une contrainte pour son corps ». Et là, c'est plus facile à faire qu'à dire !

Pour finir, Joëlle c'est quand même des perfs et pas n'importe lesquelles parce qu'elles font d'elles LA meilleure athlète de l'Est.

Palmarès 2007

3ème Manche de Coupe de France, Amiens, Mars 2007

Médaille d'or en statique avec 5'00 et médaille de bronze en dynamique avec 109m. Elle passe le cap des 5 minutes et des 100m pour la première fois en compétition.

2ème Manche de Coupe de France, Strasbourg, Février 2007

L'or en statique, sans palmes et relais 15 X 50 m (avec Dan), le bronze en dynamique

Championnat de l'Est

Or dans les 4 disciplines

L'année commence bien en Coupe de France avec *4'56 à Dunkerque qui lui rapportent l'or, le bronze en dynamique et l'argent en dynamique sans palmes*

Palmarès 2006

Coupe de France 2006

1ère en statique, 2ème en combiné

Médailles d'or en statique à trois manches de Coupe de France (Amiens, Clermont et Toulouse), 2 médailles de bronze en dynamique

Manche de Coupe de France, Toulouse, Novembre 2006

4'53 en statique et 100 m en dynamique !

Sa toute première fois, toutout première fois :

Février 2006, Championnat de l'Est à Strasbourg :

Médaille d'or en statique avec 4,01 et médaille d'argent en dynamique avec 77m

Dan BENETAUD

Un autre portrait ... étrangement proche dans sa psychologie de celui de Joëlle.

Un esprit sain dans un corps sain.

Dan, c'est très simplement et modestement comme lui, un compère apnéiste avec qui l'on passe du bon temps. Personnellement, c'est un des moniteurs qui m'a permis d'apprécier pleinement l'encadrement en apnée. Quelques phrases calmes et construites qui m'ont permis de rebondir au bon moment ... sans même qu'il le sache alors que je rouspétais (une habitude !) contre la température de l'eau et mes maudites zoreilles qui ne voulaient pas passer. Dan, attentionné envers les autres, prévenant et qui toujours sans prétention, réussi à transmettre son savoir.

Dan, c'est aussi et surtout pour moi l'encadrant. Il pratique l'apnée depuis 2003, au Nautic Club de Saverne. Club au sein duquel il a gravité tous les échelons, Initiateur, MEF1 et depuis l'année dernière MEF2 et aussi Juge fédéral.



Joëlle et Dan 2007

Ses trucs à lui

Un homme, toujours à ses côtés et à qui il fait confiance : Francis Krieger.

2 entraînements par semaine : lundi et vendredi à Schiltigheim

Une fois par semaine, l'encadrement de la section apnée de son club

Ne jamais cesser de pratiquer l'apnée par plaisir ; faire de la compétition plus à titre instructif, pour apprendre à connaître ses défauts que pour être « le premier » ... même si cela reste comme il le précise « un challenge personnel, quelque chose de grisant » !

Essayer grâce à la compétition d'être encore meilleur pédagogue pour nos plus jeunes, qui dans les années à venir souhaiteront peut-être pratiquer la compétition.

Mais Dan, c'est encore un athlète ; alors passons au palmarès (et pas aux palmes Mares)

Coupe de France 2007

3^{ème} Manche de Coupe en mars à Amiens

2^{ème} place avec 6'04 en statique

6^{ème} place avec 119,6 en dynamique

2^{ème} Manche de Coupe en Février à Strasbourg

Médaille d'or en relais 15x50 (avec Joëlle)

4^{ème} place avec 5'02 en statique

1^{ère} Manche de Coupe en Janvier à Dunkerque

5^{ème} place avec 5'31 en statique et 10^{ème} place avec 119,45m en dynamique

Championnat régional Est, Strasbourg 2007

Médaille d'or en dynamique avec 121,20m

Médailles d'argent avec 5'02 en statique et 74,8m en free

Championnat régional Est, Strasbourg 2006

Médaille d'or en dynamique avec 111,10 m, bronze en free avec 59,2m

Championnat régional Est, Strasbourg 2005

Médaille d'or en dynamique avec 100m

Bien plus que de grands compétiteurs, Joëlle et Dan sont des apnéistes au grand cœur, qui au delà de la performance, gardent le souci de faire partager leur passion et font rayonner l'Est au niveau national.

Et parce qu'il faut bien conclure et peut-être élargir le propos, je tiens à souligner qu'ils incarnent l'esprit que l'on entretient dans l'Est, celui qui nous a été enseigné au sein de la Commission régionale Apnée par des hommes tels que Antoine, Didier, Eddie, Ernest, Jean-Marie, Patrick et d'autres ... Un esprit de partage et une passion commune qui font que la réussite de chacun d'entre nous est aujourd'hui notre réussite et notre fierté à tous être des apnéistes de l'Est.

Olivia Fricker

MEF1 Apnée et Juge Fédéral

Touring Plongée Mulhouse

Commission Régionale Apnée

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CDR Est,
Mesdames et Messieurs les Responsables départementaux,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Club,

Vous trouverez ci-après le bilan de l'activité de la Commission régionale apnée pour la saison 2006/2007

Activités de la Commission :

Formation :

Incontestablement l'évènement 2006 aura été l'approbation du nouveau cursus apnée :

1- Les conditions de pratique de la randonnée subaquatique

Deux parties : Randonnée encadrée pour tout public et randonnée autonome avec délivrance d'attestation de randonneur

2- Les niveaux de pratique (délivrés par les clubs)

Deux parties distinctes et complémentaires :

Les niveaux 1 et 2 dont les contenus de formation ont été pensés pour répondre aux besoins des apnéistes voulant pratiquer en piscine (espace proche)

Les niveaux 3 et 4 avec une spécificité supplémentaire, l'accès à la profondeur

Point particulier :

La saison 2007-2008 servira de transition, les moniteurs et initiateurs feront passer directement les épreuves du niveau concerné à leurs apnéistes sans leur faire subir la totalité du cursus nécessaire à l'obtention du niveau visé.

3- Les niveaux d'encadrement

4 niveaux d'encadrement sont en place :

- Initiateur entraîneur (C1) avec des prérogatives d'encadrement dans l'espace proche
- Initiateur entraîneur profondeur (C2) avec des prérogatives d'encadrement dans l'espace médian sous condition
- Moniteur entraîneur premier degré (C3) avec des prérogatives d'encadrement jusqu'à 25m
- Moniteur entraîneur deuxième degré (C4) qui est le formateur de cadres

Points particuliers :

Les anciens initiateurs et moniteurs apnée sont nommés respectivement MEF1 (C3) et MEF2 (C4)

Dans le cadre de la transversalité tous les cadres de la commission technique bénéficient de l'équivalence avec l'initiateur entraîneur apnée (C1). Cette équivalence (assortie d'une formation optionnelle faite au niveau du CODEP ou du club) pourrait permettre de répondre à la pénurie de cadres apnée face à une demande grandissante.

La mise en place de ce cursus sera effective dès la mi-mars.

Les cartes de diplômes, ainsi que la procédure d'obtention, les bordereaux et feuilles de notes seront en ligne sur le site de la CNA.

Dans le courant de l'année la délivrance des diplômes apnée s'effectuera directement en ligne,

4- Actions et chiffres :

Du 29/04 au 01/05/06 s'est tenu à Montceau les Mines un **stage régional** apnée et le **colloque des cadres apnée de l'Est**.

Les principaux objectifs étaient la formation des futurs initiateurs et la mise à niveau des cadres en ce qui concerne la pratique du secourisme (pas moins de 4 moniteurs de secourisme sont venus officier) et le sauvetage. Ce stage placé sous le signe de la bonne humeur a rassemblé **24 personnes** cadres et futurs cadres confondus

Les 13 et 14/05/06 a eu lieu sur les berges du lac de Kruth **l'examen d'initiateur apnée** : une cinquantaine d'apnéistes étaient présents pour **24 nouveaux initiateurs** reçus

Depuis le **stage initial** du mois de novembre 2005 à Reims, **9 stagiaires MEF2** se sont formés tout au long de l'année afin de parvenir affûtés au **stage final** d'Antibes organisé du 24/6 au 1/7/06 conjointement par les comités Est et IDF. Ce stage expérimental aura permis de faire intervenir plusieurs spécialistes reconnus de l'apnée, ainsi que la commission nationale biologie et environnement et la commission nationale audio vidéo afin d'apporter le meilleur à nos stagiaires ;

A l'issue de ce stage 8 des candidats de l'Est auront réussi l'examen difficile de **Moniteur Entraîneur d'apnée 2^{ème} degré**.

Les 23 et 24 sept 06 a eu lieu à Metz une **formation des cadres** afin de mettre à niveau les moniteurs et initiateurs sur le nouveau cursus apnée, 35 participants venus de toute la région ont participé à cette mise à jour. Parallèlement a eu lieu un **stage initial MEF2** pour 3 stagiaires.

Les 18 et 19 novembre 06 s'est déroulé à Metz le tout premier **stage initiateur nouvelle formule (C1)** : 32 personnes étaient présentes et 20 candidats ont pu valider leur stage initial qui marque leur entrée en formation comme stagiaires initiateurs.

Autre information,

Ernest BEINING vient d'être nommé responsable national de la formation auprès de la Commission Nationale Apnée ce qui démontre une fois de plus le dynamisme de nos cadres de l'Est au plan national.

Il aura pour principale tâche d'organiser et coordonner les monitorats second degré et d'uniformiser les niveaux de formation au plan national.

Compétition :

Après avoir organisé en 2005 une première rencontre régionale, en 2006 les **1ers Championnats régionaux apnée de l'Est** ont vu le jour les 26 et 27 février 2006 au centre nautique de SCHILTIGHEIM.

Pour ce début de saison la Commission Apnée de l'Est a organisé, avec l'aide de la Commission Nationale Apnée, le Codep 67 et le Club ACAL de Strasbourg, la 2^{ème} manche de Coupe de France Apnée ainsi que les Championnats d'apnée de l'Est.

Cette manifestation de haut niveau (pas moins de 3 performances classées dans les 10 meilleures mondiales) a permis de prouver que l'apnée de compétition est une réalité dans l'Est.

Nous pouvons compter à ce jour pas moins de 40 juges en 3 ans et deux juges instructeurs (18 personnes ont réussi l'examen lors de la dernière formation du 24 février 2007).

A noter les performances de nos compétiteurs régionaux :

Statique

Médaille d'or et Championne d'apnée statique de l'Est Joëlle HOFFMANN, Médaille de bronze pour Bérangère GIRAUDAT toutes les deux du Club ACAL.

Dynamique

Médaille d'or et championne d'apnée dynamique de l'Est Joëlle HOFFMANN

Champion de l'Est dynamique Dan BENETAUD

A noter une très belle médaille d'or pour l'équipe de L'Est, CANVET, HOFFMANN, BENETAUD au relais 15X 50.

Ces résultats très prometteurs sont d'autant plus remarquables que le plateau de compétiteurs était extrêmement relevé : la quasi totalité des équipes de France féminine et masculine ayant fait le déplacement.

Autres points

Nomination d'Ernest BEINING au poste de Président adjoint en lieu et place de Patrick FARCY.

Nomination en tant que Président d'honneur de la CRA Est de Patrick FARCY pour son investissement dans la création et le développement de cette commission.

Antoine MAESTRACCI

Président de la Commission régionale Apnée Est



Commission Technique Régionale

Sous Commission « PLONGEE ENFANTS »



RAPPORT D'ACTIVITES

BILAN DES ACTIVITES 2006 :

- Intervention sur la Plongée Enfants lors du Stage Initial de formation des Initiateurs (CD 67)
- Mise à jour du fichier Régional (et National pour les clubs du Comité Est) des Clubs Enfants
- Réponse aux clubs sur les questions spécifiques « Plongée Enfants »
- Mise en place d'une activité pour la Ville de Strasbourg dans le cadre du Contrat Educatif Local (CEL) : « Evoluer en milieu aquatique et subaquatique avec Palmes, Masque et tuba ».
- Une « Rencontre Régionale Jeunes » avait été programmée à Strasbourg, au Centre Nautique de la Hardt, début septembre 2006. Plusieurs commissions, et notamment celles de nage avec Palmes, d'Orientation et de Nage en eaux Vives devaient participer à cette manifestation. Mais, en raison des travaux de rénovation de la Piscine de la Hardt qui se sont prolongés largement au-delà de la date prévue, cette manifestation a dû être annulée. Le chantier engendré par ces travaux ne permettait pas d'accueillir des enfants dans des conditions de sécurité raisonnables.
- Les RIPE ont été organisées à NIOLON durant les vacances de la Toussaint. Ces RIPE nouvelle formule n'ont pas attiré les clubs du Comité Est puisqu'aucun d'entre eux n'y a participé. Le fait que cette manifestation était réservée aux seuls jeunes de 12 à 16 ans et qu'une seule plongée ne soit proposée durant l'ensemble du séjour, n'y est sans doute pas étranger.

REPARTITION DES CLUBS « PLONGEE ENFANTS » AU SEIN DU COMITE EST :

Nombre de Clubs du Comité Interrégional Est qui ont rempli la fiche signalétique et déclaré animer une Section Enfants : 13 clubs

CODEP 08 – ARDENNES : 1 club (0 club en 2005)	
06.08.156	PALANQUEE GIVETOISE
CODEP 51 – MARNE : 1 club (2 club en 2005)	
06.51.013	HOMMES GRENOUILLES DE CHAMPAGNE - REIMS
CODEP 52 – HAUTE-MARNE : 1 club (1 club en 2005)	
06.52.177	Groupe de Recherche et d'Exploration Subaquatique
CODEP 57 – MOSELLE : 5 club (7 clubs en 2005)	
06.57.072	CREUTZWALD
06 57 201	LA PALANQUEE
06.57.105.	LES PALMES DE LA SEILLE
06.57.059	SARREBOURG
06.57.147.	SUB MARIN'S
CODEP 67 – BAS-RHIN : 2 clubs (2 clubs en 2005)	
06 67 0006	ACAL
06 .67.185.	ARDEPE
CODEP 68 – HAUT-RHIN : 3 clubs (3 clubs en 2005)	
06.68.092.	CLUB PLONGEE SOUS-MARINE CERNAY
06 68 032	LES PLONGEURS DU FLORIVAL
06.68.0241	PASSION PLONGEE SAUSHEIM

NOUVELLE REGLEMENTATION CONCERNANT L'ACCUEIL DES MINEURS :

La réglementation des centres de vacances et de loisirs a été modifiée depuis la publication du décret du 26 juillet 2006 qui modifie le Code de l'action sociale et des familles.

Plusieurs textes concernant l'accueil des mineurs ont été publiés depuis l'été. Le dernier date du 1^{er} mars 2007.

La nouvelle réglementation détermine sept types d'accueils collectifs de mineurs, avec ou sans hébergement, soumis à l'obligation de déclaration.

Outre des changements de définitions, ces textes stipulent que toute sortie regroupant au moins 7 mineurs, dès lors que la durée de leur hébergement hors du domicile familial est supérieur à 3 nuits consécutives (auparavant 12 mineurs et 5 nuitées), doit obligatoirement être déclarée auprès de la DDJS. Ce texte est complété par l'arrêté du 1^{er} août 2006 (J.O. n°209 du 9 septembre 2006) relatif aux séjours spécifiques mentionnés à l'article R.227-1 du Code de l'action sociale et des familles. Cet arrêté concerne directement les séjours sportifs organisés, pour leurs licenciés mineurs, par les fédérations sportives agréées, leurs organes déconcentrés et les clubs qui leur sont affiliés, dès lors que ces accueils entrent dans le cadre de leur objet.

Particularités des séjours spécifiques :

- au moins 7 mineurs de 6 ans ou plus
- déclaration à partir d'une nuit
- Organisé par des personnes morales ayant pour objet essentiel le développement d'activités particulières (liste fixée par arrêté ministériel)
- Effectif d'encadrement supérieur ou égal à 2 personnes
- Une personne majeure désignée par l'organisateur comme directeur du séjour
- Qualification et taux d'encadrement liés aux normes ou à la réglementation spécifique de l'activité.

PROJET D'ACTIVITE 2007 :

- J'ai été sollicité pour participer aux travaux du Groupe National de Travail Plongée Jeunes
- Mise à jour du Listing Régional des Clubs Enfants
- Participation à la formation des cadres (Stages Initiateur / MF1)
- Organisation d'une journée « Rencontre Régional Jeunes » le dimanche 2 septembre 2007
- Organisation d'un Colloque Régional à Strasbourg fin 2007 (*Lorsque l'ensemble des décrets concernant la nouvelle réglementation relatifs à l'accueil des mineurs seront parus*).
- LES 13 ÈME RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PLONGÉE ENFANTS auront lieu au centre fédéral de Niolon et centre Vacanciel, Carry le Rouet (Bouches du Rhône) du dimanche 28 octobre au matin, au mercredi 31 octobre en début d'après midi.

Alain LAUMONIER

Contact : Alain LAUMONIER – Responsable Régional Pongée Enfants
8 rue Georges LAUFENBURGER – 67400 ILLKIRCH – Tél : 06.09.81.20.17.
e.mail : alain.laumonier@evc.net

Rallye plongée.

La WANTZENAU (67)

les 16 et 17 Juin 2007

Les responsables régionaux et du 67 de l'orientation sub-aquatique vous proposent de participer à des animations basées sur l'utilisation de votre boussole.

Cette manifestation intéresse tous les plongeurs.

L'Orientation, contrairement à ce que pensent encore certains, se pratique bien sous l'eau !

Affaire de spécialistes ? NON. Tout plongeur la pratique !

Nous avons rappelé lors de la dernière AG du comité EST cet accident mortel, survenu dans un lac des Vosges, pour n'avoir pas su regagner la partie non gelée du plan d'eau. Cas extrême ; qui est assez fou pour s'aventurer ainsi ? Plus fréquent et tout aussi grave de conséquences : le stress de devoir regagner le bateau par le fond. Qui est où d'ailleurs ?

Gestion de l'air et des paliers, mer fortement agitée, retour en surface long et pénible.

Un retour en pleine eau et un palier dynamique vers le bateau peuvent éviter bien des déboires.

La pratique de l'orientation est un des piliers de la sécurité en plongée.

Il existe cependant une pratique sportive de l'orientation qui nécessite du matériel pointu et un programme d'entraînement spécifique.

Entre la pratique du plongeur et la compétition existe **un large domaine** que nous vous proposons d'explorer ensemble. Lors de cette rencontre vous constaterez que les passerelles entre nos disciplines sont nombreuses, que la transversalité est possible, souhaitable et enrichissante.

Le programme :

- Le samedi matin :
3^{ème} inter-club d'orientation de la saison, 1^{er} niveau de compétition. Vous pourrez ainsi vous faire une idée de cette discipline. Et nous pourrons en parler en connaissance de cause.

- Samedi après-midi :

1. **Initiation des jeunes plongeurs aux instruments** : dans des ateliers animés par les clubs, sur des parcours terrestres et aquatiques et par une chasse au trésor.
2. Des **parcours découvertes** pour les plongeurs plus avancés. Dans l'espace médian : une carte permet une ballade sous-marine et la découverte de spots, de la flore et de la faune d'eau douce. Des balises de surface pour se resituer si nécessaire. Un atelier bio.
3. Une **plongée d'exploration avec carte** pour les clubs auto-encadrés et pour préparer celle du lendemain.
4. Une **table ronde** : besoins des clubs, possibilités offertes et pédagogie d'initiation. Réalisation des parcours et relevés. Topographie : fabrication d'une carte s-m. Vidéos.

Le dimanche :

1. Le matin **Un rallye pour plongeurs**, doté de prix, dans lequel chaque team devra faire preuve d'astuce et de savoir-faire et pourra se mesurer aux autres. Avec une touche de chance et quelques imprévus en plus.
2. **Plongée loisir** l'après-midi.

Le tout dans un cadre sympathique : le plan d'eau de la Wantzenau (18m) au nord de Strasbourg.

Les deux clubs résidants mettent à disposition leurs structures et savoir-faire.

Stands et présentation de matériel par les professionnels.

Vous trouvez toute l'information nécessaire sur :

www.ffessm-est.fr / rubrique Orientation et taunusmann67@hotmail.com

Il y a une date limite d'inscription : le 1^{er} juin 2007.

Je pense que tous les ingrédients pour une rencontre conviviale sont réunis et que nous aurons beaucoup de plaisirs à nous rencontrer.

Marc FISCHER

Stage Bio aux embiez du 1^{er} au 4 novembre

Stage de découverte et d'initiation (possibilité de passage de l'AFBS)

Lieu : **Ile des Embiez** Coût : **environ 400 € avec hébergement**

Nombre de participants limité à 15. **Réservé aux personnes niveau 2 minimum (niveau 1 possible en fonction de l'encadrement)**

Inscription au stage :

- renvoyer le bulletin d'inscription **rempli , daté , signé**,
- joindre la photocopie de la **licence 2007**
- joindre la photocopie du **certificat médical** (valable à la date du stage)
- joindre la photocopie du **diplôme technique**
- joindre un chèque d'arrhes de 100 €, à l'ordre de la FFESSM, **avant le 25 avril 2007**

Envoyer tous les documents à :

Frédéric Bolze
7 Place des Halles
67 000 Strasbourg
08 70 21 27 06
frederic.bolze@chimie.u-strasbg.fr

Bulletin d'inscription au Stage Bio du 1^{er} au 4 novembre 2007

Nom							
Prénom							
Adresse							
Code postal							
Ville							
Tél.							
Tél. portable							
Mail							
Date de naissance				Lieu :			
Nom du Club						N° :	
N° Licence							
Certificat Médical							
Niveau Technique (1)	<i>P1</i>	<i>P2</i>	<i>P3</i>	<i>P4</i>	<i>E1</i>	<i>E2</i>	<i>E3 ou plus</i>
Niveau Bio (1)	<i>animateur</i>	<i>initiateur</i>	<i>MF1</i>		<i>MF2</i>		<i>instructeur</i>
Chèque (€)	<i>n °</i>						

(1) Entourer la mention utile

Date :

Signature :

Informations pratiques

Date : du 1^{er} au 4 novembre 2007-02-07

Lieu : île des Embiez (hébergement et restauration sur l'île)

Transport : en train, départ de 1^{er} le matin et retour le 4 en soirée.

4 plongées dont une de nuit (avec le club de Louis Cortegianni)

1 intervention d'un membre de l'institut Paul Ricard sur la faune et la flore locale

observation des récoltes a la loupe binoculaire et au microscope.

passage de l'AFBS (niv. 2 technique requis) en fin de stage pour ceux qui ont suivi les cours théoriques (possibilité d'organiser 1 ou 2 cours supplémentaires si le nombre de personnes intéressées est important)



Commission Régionale Est *Environnement et Biologie Subaquatiques*

STAGE REGIONAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE “ INITIATION A LA BIOLOGIE D'EAU DOUCE ”

Date: les 8, 9 et 10 juin 2007

Lieu: Strasbourg - IUT Louis Pasteur, Département de Génie Biologique, allée d'Athènes 67300 Schiltigheim

Inscription: délai d'inscription: jusqu' au **31 mai 2007**, frais de participation (3 repas, matériel divers): 50 euros, 30 places maximum, niveau technique minimum: Plongeur Niveau 1

Talon d'inscription à retourner à Christian Bergmann **avant le 31 mai 2007:**

.....
Inscription au stage de biologie “ **Initiation à la biologie d'eau douce** ”

NOM: Prénom:

Adresse:

..... Mail : Tel:

Club: N° de licence: Brevet :

Participera au stage des 8, 9 et 10 juin à Strasbourg, ci-joint un chèque de 50 euros à l'ordre du Comité Régional Est de la FFESSM pour frais de participation au stage.

STAGE REGIONAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE “ ETUDE DE L'EAU ET DE LA QUALITE DE L'EAU ”

Date: les 22, 23 et 24 juin 2007

Lieu: Strasbourg - IUT Louis Pasteur, Département de Génie Biologique, allée d'Athènes 67300 Schiltigheim

Inscription: délai d'inscription: jusqu' au **11 juin 2007**, frais de participation (3 repas, matériels divers): 50 euros, 30 places maximum, niveau technique minimum: plongeur niveau 1

Talon d'inscription à retourner à C. Bergmann **avant le 11 juin 2007:**

.....
Inscription au stage de biologie “ **L'eau et la qualité de l'eau** ”

NOM: Prénom:

Adresse:

..... Mail: Tel:

Club: N° de licence: Brevet :

Participera au stage des 22, 23 et 24 juin à Strasbourg, ci-joint un chèque de 50 euros à l'ordre du Comité Régional Est de la FFESSM pour frais de participation au stage.

Christian BERGMANN Président de la Commission Régionale Est Environnement et Biologie Subaquatiques
38, rue Principale 67270 Wickersheim, tel/fax: 03 88 91 95 19 / mobile : 06 89 15 55 96

christian.bergmann@adm-ulp.u-strasbg.fr

COMMISSION MEDICALE INTER-REGIONALE EST

REMARQUES DIVERSES

1 – Décontamination :

Il est rappelé que le risque de contamination bactérienne n'est pas nul lors de l'utilisation du matériel par plusieurs personnes. Ceci concerne essentiellement les détendeurs mais éventuellement aussi les masques ou le tuba. Cette décontamination doit être faite après toute utilisation, mais également si dans une même séance le matériel est utilisé par plusieurs personnes.

Les consignes sont présentes sur le site fédéral. Il est rappelé que le produit doit être efficace, inoffensif et non désagréable. Le produit recommandé depuis de longues années (l'ESCLASE) reste toujours en vigueur.

2 – Certificat après problème de santé :

Le certificat médical est valable pour une durée d'un an à dater de l'examen médical. Il devient caduc en cas de problème de santé sérieux médical ou chirurgical. Il est impératif dans ces conditions de reprendre contact avec le médecin pour évaluer à nouveau le délai et les conditions de reprise de l'activité subaquatique.

3 – Reprise après accident de plongée :

La reprise de l'activité après un accident de décompression ou une surpression pulmonaire impose l'examen par un médecin fédéral avec validation par la Commission Médicale Inter-régionale (ou au moins son Président).

4 – Examen des jeunes :

Très souvent des jeunes mineurs se présentent seuls aux visites médicales. Pour des raisons juridiques, il est impératif qu'ils soient accompagnés par un senior qui puisse apporter les éléments médicaux et le carnet de santé. Le jeune ne connaît en général pas les pathologies qu'il a subies auparavant.

5 – Plongée des handicapés :

Il existe une convention entre la Fédération et handisport plongée, permettant dans certaines conditions, la plongée des handicapés physiques. Cet examen doit être effectué par un médecin fédéral avec une validation par le médecin régional. C'est indispensable pour leurs garantir des conditions d'exercice ne risquant pas d'aggraver leur état de santé.

6 – Il est rappelé qu'un médecin ne peut effectuer lui-même son examen médical et donc se délivrer un certificat de non-contre-indication à la plongée. Il doit impérativement être examiné par un confrère.

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

Comité Inter - Régional Est
Commission Technique Régionale

Assemblée Générale de STRASBOURG
des 17 -18 MARS 2007



La Commission Technique Régionale :

Président : Michel Gauchet.

Vice Président : Bernard Michel.

Suppléant : Jean Pierre Goehner.

Délégué du Collège des Instructeurs : Sylvain Peybernès.

Responsable T.I.V : Charlie Gouin.

Chargés de mission : Gérard Dépit -Yves Gaertner - Christian Nosal

Responsable plongée handicapés : Pascal Chauvière

Responsables secourisme : Danièle Bouvier - Yves Gaertner.

Plongée enfant : Alain Laumonier.

Site CTR (ctr.est.free.fr) : Michel Lambinet



Programme du jour :

- ✦ Bilan d'activité 2006.
- ✦ Activité du Collège des Instructeurs.
- ✦ Calendrier des actions 2007.
- ✦ Compte rendu de réunion de C.T.N.
- ✦ T.I.V – Charlie Gouin
- ✦ Handi-plongeur – Pascal Chauvière.
- ✦ Secourisme – Danièle Bouvier.
- ✦ Plongée enfant Alain Laumonier.
- ✦ Proposition d'enseignement et évaluation de la RSE
- ✦ Questions diverses



Bilan activité C.T.R - 2006

	2005	2006
ü Instructeurs Régionaux :	-	1
François Alin (51)		
ü Instructeurs Régionaux Stagiaires :	4	2
Bernard Schittly (67) – Michel Lambinet (67)		
ü Moniteur Fédéral 2 ^{ème} degré :	4	2
Anne Sophie Kessler (57) – Régis Bouchon (57)		
Moniteur Fédéral 1 ^{er} degré :	19	10
ü Capacitaire Niveau 4 :	54	40
ü Initiateur Club :	119	111



Activité du Collège des Instructeurs :

- n Le collège des instructeurs régionaux, de par son action lors des stages et examens régionaux, participe fortement à la formation dans notre comité régional.
- n Le nombre de journées de travail s'élèvent à 184 jours pour 2006. Il s'agit bien entendu de travail entièrement bénévole.
- n Il produit également, à la demande de la CTR, des réponses techniques au travers d'études réalisées sous forme de groupes de travail (4 réunions en 2006)



Calendrier actions C.T.R 2007

- ü **Niveau 4 :**
 - ü Stage + examen : 29/04 au 5/05 Niolon.
 - ü Mise au point + examen : 23/09 au 29/09 Niolon.
- ü **M.F 1 :**
 - ü Stage initial : (6 jours) 29/04 au 5/05 Niolon.
(délivrance du Livret pédagogique)
 - ü Stage d'application pratique au sein des structures habituelles.
 - ü Stage final : (5 jours) 29/04 au 5/05 Niolon.
 - ü Examen : 5/05 au 6/05 Niolon.
 - ü Examen : 6/10 au 7/10 Longemer.
- ü **M.F 2 :**
 - ü Formation préparatoire : 29/04 au 4/05 Niolon.



Divers

§ Pour toutes les actions CTR, nous demandons aux présidents des clubs, et candidats, de respecter scrupuleusement les dates limites d'inscription. Il est toujours difficile, pour des raisons évidentes d'organisation et de réservation des infrastructures d'accueil, de satisfaire les retardataires.

§ Positionnement dans l'année, du stage initial MF1

Option 1 (stage initial octobre -1 an -stage final + examen Niolon)

17 réponses

Option 2 (situation actuelle) 22 réponses

§ Recensement des MF2 (7 réponses)



Compte-rendu CTN:

- ✦ Intégration moniteurs CMAS
- ✦ Règlement des jurys d'exams fédéraux
- ✦ Caractère obligatoire du RIFAP
- ✦ Utilisation du Nitrox pour jury d'examen AIR
- ✦ Adaptation de la procédure des épreuves DTH
- ✦ Délai de 30 jours entre deux participations à l'examen IC
- ✦ Formation recycleur fermé
- ✦ Certificats médicaux
- ✦ Renovation de la filière professionnelle plongée loisir
- ✦ Equivalence des certificats d'activité
- ✦ Contrôle anti-dopage
- ✦ Epreuve capelée (N4 - MF2)



es CMAS constatées

Groupe de travail TIV

Rapport A.G 2007



Groupe de travail TIV

Bilan 2006

5 stages de formation initiale et 112 TIV formés (108 en 2005)

Nancy	11 mars 2006	31 TIV formés
Besançon	25 mars	19 TIV formés
Creutzwald	07 octobre	19 TIV formés
Chaumont	14 octobre	21 TIV formés
Strasbourg	02 décembre	22 TIV formés

et un stage de recyclage

Nancy	12 mars 2006	11 TIV recyclés.
-------	--------------	------------------



Groupe de travail TIV

Programme 2007

4 stages de formation initiale programmés (parus dans Info Est)

Nancy	10 et 11 mars 2007
Besançon	24 et 25 mars
Huningue	13 et 14 octobre
Reims	17 et 18 novembre
Strasbourg	01 et 02 décembre
+ un stage rajouté à Romilly les 03 et 04 mars	

Et un stage de recyclage :

Alsace	10 novembre
--------	-------------



Groupe de travail TIV

Encadrement des Stages

2 nouveaux formateurs de TIV en 2006 :

Jean-François ZAETTA
Georges LIVET

2 formateurs ont également participé au stage de Formateur de TIV de Niolon afin de se "recycler" et en particulierité de se former à la "Procédure Oxygène".



Groupe de travail TIV

Encadrement des Stages

Prochain stage national de formateur de TIV :
Niolon les 14 et 15 avril 2007

à Dossier de candidature adressé à la CTR et aux Codeps.



Groupe de travail TIV

Nouveauté de l'année 2006

La "Procédure Oxygène"
à Habilitation pour les TIVs de visiter les bouteilles de mélanges suroxygénés (réputées "Service oxygène")



Groupe de travail TIV

Qu'est-ce que le «Service Oxygène» ?

Bouteille «Service Oxygène» = bouteille destinée à recevoir un mélange Nitrox ou Trimix avec % O₂ > 40 %



Groupe de travail TIV

Qu'est-ce que le «Service Oxygène» ?

Bouteille «Service Oxygène» = bouteille destinée à recevoir un mélange Nitrox ou Trimix avec % O₂ > 40 %

Remarque : «Service Oxygène» non applicable

- aux blocs gonflés avec un « stick »
- aux blocs gonflés avec une membrane



Groupe de travail TIV

Qu'est-ce que le «Service Oxygène» ?

Bouteille «Service Oxygène» = bouteille destinée à recevoir un mélange Nitrox ou Trimix avec % O₂ > 40 %

Remarque : «Service Oxygène» non applicable

- aux blocs gonflés avec un « stick »
- aux blocs gonflés avec une membrane

si toujours gonflés ainsi.



Groupe de travail TIV

Qu'est-ce que le «Service Oxygène» ?

Bouteille «Service Oxygène» = bouteille destinée à recevoir un mélange Nitrox ou Trimix avec % O₂ > 40 %

Remarque : «Service Oxygène» non applicable

- aux blocs gonflés avec un « stick »
- aux blocs gonflés avec une membrane

si toujours gonflés ainsi.

à «Service Oxygène» applicable aux blocs gonflés par "pressions partielles" (transvasement O₂ pur puis air ou Nitrox).



Groupe de travail TIV

Evolution souhaitable

- Harmonisation de la réglementation concernant les blocs recevant des mélanges sur-oxygénés à différenciation nette des blocs "Air"

- ou disparition des techniques de gonflage consistant à transvaser de l'O2 pur dans les blocs.



Plongée handisport



GRUPE DE TRAVAIL
PERSONNES HANDICAPEES
COMITE EST FFESSM
2006

HISTORIQUE handi plongée...

- n 1976 : piscine NANCY (handicap mental et moteur)
- n 1981 : 1^{ères} plongées FFH : Bretagne , St. Mandrier Cerbère. 1^{er} Mer Rouge (amputé ADP Toul)
- n 1996 : premier cursus de la FFH.
Convention FFESSM / FFH
- n 1997 : CD54 Création Commission Handiplongée
- n 2000 : Accords équivalences N1 CMAS / HP2
- n 2004 : Arrêté autorisant les N1 à la plongée nitrox et recycleurs semi fermé!
- n 2005 : 10^{es} stage Mer Rouge CD54 Handi-valides
- n 2006 : Création Groupe de travail comité EST



Axe de travail de notre groupe :

- n Développer les activités de notre FFESSM au bénéfice des P.M.R. en respect des conventions FFH/FFESSM
- n Proposer des stages régionaux Handi
- n Former les cadres FFESSM
- n Développer la NEV
- n Participer aux réunions nationales au sujet du handicap.



Compte rendu de la première année du Groupe2006 !

- n Paques formation de C1
- n 24 JUIN NEV HANDI
- n 24 JUIN INITIATION HANDI BIO ILLKIRCH
- n 24 JUIN PLONGEE NUIT HANDI
- n 25 JUIN DIPLOMES HP A PLOBSHEIM
- n JUILLET SEPTEMBRE DECEMBRE BX FFH
- n 2/3 DECEMBRE FORMATION C1
- n JANVIER LE 1^{er} STAND HANDI AU SALON



Compte rendu de la première année du Groupe2006 !

- formation de C1



Compte rendu de la première année du Groupe2006 !

n 24 JUIN NEV HANDI



FFHSN
Fédération Française
Handi-Sport

Compte rendu de la première année du Groupe2006 !

- n 24 JUIN *INITIATION HANDI BIO ILLKIRCH*
- n 24 JUIN *PLONGEE NUIT HANDI*
- n 25 JUIN *DIPLOMES HP A PLOBSHEIM*

FFHSN
Fédération Française
Handi-Sport

Compte rendu de la première année du Groupe2006 !

n JANVIER LE 1° STAND HANDI AU SALON



FFHSN
Fédération Française
Handi-Sport

EXAMEN MEDICAL Recommandation : médecin FFH.

- * Interrogatoire
- * Recherche de contre indications
- * contrôle cardio-pulmonaire
- * ORL
- * Peau
- * Bilan neurologique
- * traitement



FFHSN
Fédération Française
Handi-Sport

PARA TETRAPLEGIQUE

n En pratique

- Stages - passages de niveaux
- formation moniteurs : C1, C2, C3, C4
- voyages
- relations associations plongeurs : FFESSM - CMAS -



Dr M. GASCOU Médecin fédéral National FFH - Dr M.O. THISE Médecin fédéral

PRUDENCE...



Faible profondeur
courte durée
encadrement

FFHSN
Fédération Française
Handi-Sport

Dr M. GASCOU Médecin fédéral National FFH - Dr M.O. THISE Médecin fédéral

Le proche avenir



"BILAN PLONGEE ENFANTS"



BILAN PLONGEE ENFANTS

Bilan des activités 2006 :

- Intervention lors du Stage Initial de formation des Initiateurs
- Mise à jour du fichier Régional (et National) des clubs enfants
- Réponse aux clubs sur les questions spécifiques « Plongée Enfants »
- Mise en place d'une activité pour la Ville des Strasbourg dans le cadre du Contrat Educatif Local (CEL) : « Evoluer en milieu aquatique et subaquatique avec Palmes/Masque et Tubas » .

BILAN PLONGEE ENFANTS

- Une « Rencontre Régionale Jeunes » avait été programmée à Strasbourg, au Centre Nautique de la Hardt, début septembre 2006. Plusieurs commissions, et notamment celles de Nage avec Palmes, d'Orientation et de Nage en Eaux-Vives devaient participer à cette manifestation. Mais, en raison des travaux de rénovation de la Piscine qui se sont prolongés largement au-delà de la date prévue, cette manifestation a dû être annulée. Le chantier engendré par ces travaux ne permettait pas d'accueillir des enfants dans des conditions de sécurité raisonnables.
- Les RIPE ont été organisées à NIOLON durant les vacances de la Toussaint. Ces RIPE nouvelle formule n'ont pas attiré les clubs du Comité Est puisqu'aucun d'entre eux n'y a participé. Le fait que cette manifestation soit réservée aux seuls jeunes de 12 à 16 ans n'y est sans doute pas étranger.

BILAN PLONGEE ENFANTS

REPARTITION DES CLUBS PLONGEE ENFANTS AU SEIN DE LA C.T.R. (Clubs qui ont rempli la fiche signalétique : 13 clubs)

CODEP 08 – ARDENNES : 1 club (0 club en 2005)	
06.08.156	PALANQUEE GIVETOISE
CODEP 51 – MARNE : 1 club (2 club en 2005)	
06.51.013	HOMMES GRENOUILLES DE CHAMPAGNE - REIMS
CODEP 51 – HAUTE-MARNE : 1 club (1 club en 2005)	
06.52.177	Groupe de Recherche et d'Exploration Subaquatique

BILAN PLONGEE ENFANTS

CODEP 57 – MOSELLE : 5 club (7 clubs en 2005)	
06.57.072	CREUTZWALD
06.57.201	LA PALANQUEE
06.57.105.	LES PALMES DE LA SEILLE
06.57.059	SARREBOURG
06.57.147.	SUB MARIN'S
CODEP 67 – BAS-RHIN : 2 clubs (2 clubs en 2005)	
06.67.0006	ACAL
06.67.185.	ARDEPE
CODEP 68 – HAUT-RHIN : 3 clubs (3 clubs en 2005)	
06.68.092.	CLUB PLONGEE SOUS-MARINE CERNAY
06.68.032	LES PLONGEURS DU FLORIVAL
06.68.0241	PASSION PLONGEE SAUSHEIM

BILAN PLONGEE ENFANTS NOUVELLE REGLEMENTATION CONCERNANT L'ACCUEIL DES MINEURS

- La réglementation des centres de vacances et de loisirs a été modifiée : Décret du 26 juillet 2006 qui modifie le Code de l'action Sociale et des familles.
- Elle détermine 7 types d'accueils collectifs de mineurs soumis à obligation de déclaration à la DDJS.
 - Déclaration à partir de 7 mineurs et de 3 nuits consécutives (auparavant 12 mineurs et 5 nuits).
- Séjours spécifiques : arrêté du 1^{er} août 2006



BILAN PLONGEE ENFANTS LES SEJOURS SPECIFIQUES

Cet arrêté concerne directement les séjours sportifs organisés, pour leurs licenciés mineurs, par les Fédérations sportives agréées, leurs organes déconcentrés et les clubs qui leurs sont affiliés, dès lors que ces accueils entrent dans le cadre de leur objet.



BILAN PLONGEE ENFANTS PARTICULARITES DES SEJOURS SPECIFIQUES

- Au moins 7 mineurs de 6 ans ou +
- Déclaration à partir d'une nuit
- Organisé par des personnes morales ayant pour objet essentiel le développement d'activités particulières
- Effectif d'encadrement supérieur ou égal à 2 personnes
- Une personne majeure désignée par l'organisateur comme directeur du séjour
- Qualification et taux d'encadrement liés aux normes ou à la réglementation spécifique de l'activité.



PROJET D'ACTIVITE 2007:

- J'ai été sollicité pour participer aux travaux du Groupe National Plongée Jeunes (CTN)
- Mise à jour du Listing Régional des Clubs Enfants
- Participation à la formation des cadres (Stages Initiateur)
- Organisation d'une journée « Rencontres Régionales Jeunes » le Dimanche 2 septembre 2007 à Strasbourg
- Colloque Régionale fin 2007 (si l'ensemble des textes relatifs à l'accueil des mineurs sont parus).
- *LES 13 ÈME RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PLONGÉE ENFANTS* auront lieu au centre fédéral de Niolon et centre Vacanciel, Carry le Rouet (Bouches du Rhône) du dimanche 28 octobre au matin, au mercredi 31 octobre en début d'après midi.



BILAN PLONGEE ENFANTS Merci de votre attention



Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins
Comité Inter-Régional de l'Est
Commission Technique Régionale
GRUPE DE TRAVAIL PERSONNES HANDICAPEES MOTEUR

Le 18 avril 2007

Mesdames, Messieurs,

Pour la deuxième année d'existence du groupe de travail du comité EST, nous vous proposons le programme suivant, pour les mois à venir :

1) Une sortie de « Nage en Eaux Vives Handi », le samedi 23 Juin 2007 de 11 h 00 à 15 h 00, dans la rivière artificielle d'entraînement du Kayak club de Nancy/Tomblaine. Inscription auprès de Nicole LEBRUN du CD54, encadrement par les moniteurs de la Commission EST NEV.



2) Dimanche 24 Juin 2007, journée de plongée dans une gravière proche de Strasbourg, avec :

- Plongées de formation Technique, initiation à la biologie pour les handi plongeurs.
- Plongées de validation pour les cadres fédéraux du CIR EST
- Plongées à l'aide de recycleurs semi fermés pour les handi plongeurs



3) le comité EST dispose encore de 4 places qui lui sont réservées lors du voyage de la FFH « 150 handi plongeurs en mer rouge » de la première semaine de juillet 2007.

4) Enfin, cet automne, un projet de partenariat avec le Parc National de Port Cro permettra de faire plonger les handi plongeurs à la Gabinière !!! Réservez vos places ! Possibilité de valider les cadres enseignants FFH / FFESSM.

5) et toujours, les formations de C1 et C2 (premiers niveaux de moniteurs pour faire plonger des personnes handicapées) en fin d'année avec le Comité EST ou les Codep de la FFESSM EST.

Bien cordialement

Pascal CHAUVIERE

COMMISSION REGIONALE DE HOCKEY SUBAQUATIQUE



Compte rendu Hockey-Subaquatique CRHS EST

saison 2005-2006

La région compte maintenant 10 clubs pratiquant le hockey :

Les anciens : Epernay, Nancy Abyss, Nogent sur Seine, Reims Archimède, Sedan et Strasbourg.

Et les 4 nouveaux : Epinal Reims GASM Nancy Hockey 54 et Freyming Merleback.

Tout au long de la saison, les équipes organisent un tournoi pour préparer les équipes à jouer en championnat et pour initier les nouvelles équipes.

Le championnat de l'Est s'est déroulé à Strasbourg

A la fin de la compétition

Chez les filles

Epernay termine 1° et Sedan termine 2°

Les 2 équipes peuvent participer au championnat de France D1 groupe B.

Sedan le leader de la région termine 1° et joue en D1

Nogent termine 2° et joue en D1

Epernay jouera en D3 ainsi que Reims GASM

Reims Archimède jouera en D4 ainsi que Strasbourg.

Faute de quota pour la région les autres équipes ne peuvent participer à un championnat de France.

Au terme de la saison, les résultats aux championnats de France sont :

L'équipe féminine de Sedan termine à la 3° place

Epernay pour un problème de date n'a pas participé à ce championnat.

Chez les garçons :

en 1° division Sedan termine 3° et Nogent 15°

en 3° division Epernay termine 2° et Reims GASM pour un problème de licence ne peut participer au championnat

en 4° division Reims Archimède devient champion de France pour la 2° année consécutive et Strasbourg termine 10°.

Pour la formation des encadrants :

Notre formateur a pris une petite pose il n'y a pas cette saison de nouveaux initiateurs.

Pour l'arbitrage Nancy Abyss et Reims Archimède possède maintenant un arbitre national tandis que les jeunes équipes préparent l'arbitrage régional.

En Août a eu lieu en Angleterre le championnat du monde.

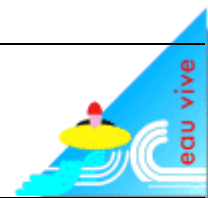
2 joueurs de la région, un nancéien et un Sedanais faisaient partie de l'équipe master. L'équipe a terminé à la 3° place.

Pascal Szczepaniak

COMITE EST - CR - CD67 & CD88

Nage en Eaux Vives

CALENDRIER 2007 (Ed. mars 07)



Stages préparatoires Flotteurs d'argent / initiateurs / Or

- Stage I 7 – 8 - 9 avril 2007 Dranses / Alpes
- Stage II examen 28 - 29 avril 2007 Sarine / Suisse
- Stage Flotteur d'or 2 au 8 juin 2007 Briançonnais

Nous nous réservons la possibilité de déplacer ou d'annuler un ou plusieurs stages selon les problèmes rencontrés (nombre de candidats, leur niveau, la météo, la disponibilité des moniteurs...)

Inscriptions auprès de Marc SCHNEIDER

Sortie Découverte - Initiation - BASSIN ARTIFICIEL -

21 avril 2007	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
23 juin 2007	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
23 juin 2007	Tomblaine	Resp. : CD54 N. Lebrun
25 août 2007	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
8 septembre 2007	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
12 mai 2007	Fête du nautisme Epinal	Resp. : CD88 JF Bodenreider

*Les sorties Morvan et Epinal peuvent être accessibles aux handicapés moteur et/ou visuel
(Descente en tandem - Préparation indispensable)*

D'autres dates pourront se greffer selon la demande. Attention le nombre de places est limité.

Sortie Découverte - Initiation - MILIEU NATUREL -

- 16-17 Juin 2007 Morvan (Chaloux)
- 18 – 19 Août 2007 BIONEV Morvan (en fonction des lâchers)
- 22 - 23 septembre 2007 Morvan (Cure) (en fonction des lâchers)
- 10 -11 novembre 2007 Morvan (Cure)

Les rivières et les lieux de rendez-vous seront fixés en fonction des niveaux d'eau.

Informations auprès de Marc SCHNEIDER ou Jean François BODENREIDER

Sortie Découverte - Perfectionnement - MILIEU NATUREL -

- 8 - 15 juillet 2007 Alpes (sous réserve)
- 13 - 14 octobre 2007 Morvan (Cure) (sous réserve)

Les rivières et les lieux de rendez-vous seront fixés en fonction des niveaux d'eau.

Informations auprès de Marc SCHNEIDER ou Jean François BODENREIDER

NB : Le matériel de nage (flotteurs, combinaison, casque, gilet) sera prêté prioritairement aux baptêmes.

Contacts

Marc SCHNEIDER (CR Est)

5, rue du melon - 67540 OSTWALD schneider.marc@iutlpa.u-strasbg.fr

☎ 03 88 66 75 54

Jean François BODENREIDER (CD88)

3, rue Haute 55130 GONDRECOURT LE CHATEAU jf.bodenreider@wanadoo.fr

☎ 03 29 89 65 05

Philippe GRUBER (CD67)

16b, Rue des champs 67201 ECKBOLSHEIM gruberphilippe@yahoo.fr

☎ 06 81 66 87 62

CALENDRIER DES ACTIVITES 2007 (MAJ du 23/03/2007)

STAGES D'INITIATION ET INTERCLUBS

Samedi 28 avril	IC n° 1 + initiation LA WANTZENAU	ACAL + CROS/CDOS
Samedi 26 mai	IC n° 2 + initiation LA WANTZENAU	PACS + CROS/CDOS
Samedi 16 juin + Dimanche 17 juin IC n° 3 et stage découverte pour jeunes, nageurs, plongeurs, présidents de clubs, cadres NAP... LA WANTZENAU CROS/CNOS		
Samedi 30 juin	IC n° 4 + initiation LA WANTZENAU	CPS + CROS/CDOS
Samedi 7 juillet	IC n° 5 + initiation PLOBSHEIM	GAZ-ELEC + CROS/CDOS
Samedi 1 ^{er} septembre	IC n° 6 + initiation LA WANTZENAU ou ACHARD	CDOS
Dimanche 2 septembre : 2° rencontre jeunes inter-commissions (8-18ans) Lac Achard		
AUTRES STAGES POSSIBLES SUR DEMANDE (se renseigner)		

CHAMPIONNATS REGIONAUX

05 – 06 mai	Championnat Rhône-Alpes-Bourgogne-Auvergne (5P + ET + EQ B)	PASSY
19 - 20 mai	Championnat Est (Parallèle + MK + ET + M)	BISCHEIM
09 – 10 juin	Championnat Centre (5P + M + EQ A)	BROU
08 - 09 septembre	Trophée des Cigognes (ET + 5P + EQ C)	LA WANTZENAU
	Finale Coupe de France individuelle et Championnat de France par équipe	

CHAMPIONNATS DE FRANCE MONK et INDIVIDUEL

19 mai	Championnat de France MONK (lors du Championnat EST à BISCHEIM)	
22 – 24 juin	Championnat de France individuel (ET + 5P + M)	AMPHION (Haute-Savoie)

COUPES DU MONDE ET CHAMPIONNAT DU MONDE

02 - 03 juin	Coupe du Monde STÖNITZSEE (ET)	ALLEMAGNE
27 juillet – 1 ^{er} août	Championnats du Monde BARI	ITALIE
21 – 23 septembre	Coupe du Monde GYÉKÉNYES (ET)	HONGRIE



COMITE INTER-REGIONAL EST

Les clubs qui pratiquent l'orientation dans le 67 vous invitent

Clubs : ACAL, CPS, CSV, GAZELEC, PACS, SACJ...

Supports logistique : Bases de la Wantzenau : ACAL / ASOR.

**Responsables et Plongeurs du comité EST
De l'hexagone et du pays de Bade.
Se rencontrer ! Communiquer.
Découvrir ! Essayer.**

Samedi : 16 juin 2007
Journée d'initiation

- 10h à 12h : Accueil des plongeurs et des clubs.
 - 9h à 13h : 3^{ème} interclubs d'orientation de la saison
 - 11h : présentation de l'orientation aux responsables sportifs, techniques, et aux présidents de clubs
 - 12h : repas tiré du sac, barbecue. mis à disposition.
 - 15h à 18h : 1^o initiation des jeunes avec bouteilles poussées et planchettes
- 2^o parcours découvertes pour plongeurs *

Utilisation des instruments du plongeur. Mise à disposition de cartes des différents parcours sous-marins balisés.

* S'adresse aux plongeurs autonomes à 20 m et auto encadrés par leur club.

Dimanche : 17 Juin 2007

Grand Rallye des Plongeurs

**Organisé par la Commission Régionale EST
d'Orientaion Subaquatique
Droits d'inscription 5€ pour les plus de 18ans -
Equipes de 2 plongeurs.
Nombreux prix à gagner.**

- 8h00 : ouverture de la base**
- 9h00 : briefing**
- 9h30 : début du rallye**
- 12h00 : repas (barbecue à disposition, buvette)**
- 14h à 16h : plongée d'exploration*, parcours découverte* ou d'initiation à l'orientation**
- 17h : remise des prix et vin d'honneur.**

* S'adresse aux plongeurs autonomes à 20m ou auto encadrés par leur club.

gonflage sur place possible pour plonger l'après-midi.

Mis à disposition : Vestiaire/Barnum/Club house/Buvettes/Parking.

Règlement

Dans le respect des normes de la FFESSM

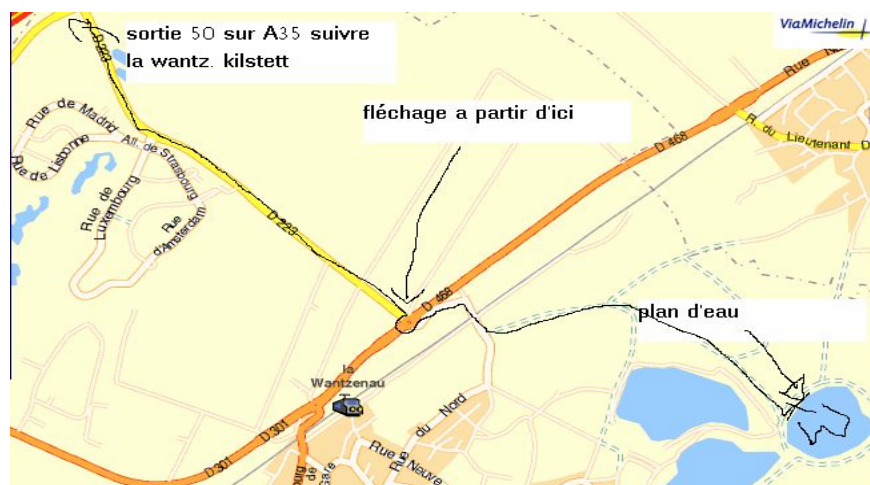
- Équipes de 2 plongeurs
- Niveau 2 ou plus, autonomes dans la zone médiane
- Niveau 1 si accompagné de l'encadrement adéquat. (Arrêtés 22juin 1998/2000)
- Licence 2007, certificat médical de moins de 1 an, autorisation parentale pour les – 18ans
- Inscription préalable et participation aux frais 5 euros / personne. Gratuit pour les – 18ans
- Votre équipement complet de plongeur. Blocs pleins
- Boussole, planchette + crayon.

Le parcours, à la fois terrestre et aquatique vous fera évoluer dans les espaces proche et médian, profondeur maxi du plan d'eau 20 mètres. Des énigmes à résoudre, des balises à trouver, des épreuves de précision et autres surprises vous permettront de cumuler des points pour la victoire.

La CROS EST mettra quelques boussoles à disposition.

Nombreux lots à gagner.

PLAN D'ACCES





COMITE INTER-REGIONAL EST

Fiche d'inscription

Nom du club :

Mail de contact :

- Equipe 1 : Nom Niveau.....

Licence n°.....

Nom

Niveau

Licence n°.....

- Equipe 2 : Nom

Niveau

Licence n°.....

Nom

Niveau

Licence n°.....

- Equipe 3 : Nom

Niveau

Licence n°.....

Nom

Niveau

Licence n°.....

A retourner à l'adresse ci dessous **avec les frais d'inscription** par chèque à l'ordre de : CROS EST

Date limite le 01 Juin 2007.

Nombre d'équipes limité, pour plus d'infos :

Rieffel Laurent

5 rue du charme 67300 SCHILTIGHEIM

06 29 95 94 47

mail : taunusman67@hotmail.com

Internet : www.ffessm-est.fr rubrique Orientation.

ACTION DISCIPLINAIRE

A la suite de plusieurs demandes sur la mise en œuvre des procédures disciplinaires au sein des clubs à la suite d'un litige interne au club, il est apparu nécessaire à la Commission Juridique Nationale de formaliser ici un certain nombre de rappels susceptibles d'éclairer au mieux les différents acteurs des dites procédures.

Ainsi deux cas de figure sont à envisager, suivant qu'une procédure disciplinaire est prévue ou non par les statuts ou le règlement intérieur du club.

1) Procédure disciplinaire prévue par les textes du club

Dans l'hypothèse où les statuts/règlement intérieur du club prévoient une action disciplinaire au sein du club, il convient de suivre la procédure indiquée.

Il est à noter que le règlement disciplinaire fédéral ne prévoit plus expressément, comme c'était le cas avant 2004, de dispositions relatives à la composition, le fonctionnement et la procédure de l'organe disciplinaire du club ; (le décret n° 2004-22 du 7 janvier 2004 interdisant désormais cette possibilité aux fédérations agréées).

Les organes disciplinaires fédéraux ne sont alors pas compétents et ne pourront pas intervenir.

Toutefois, une difficulté se présente si les textes du club prévoient l'action en première instance mais pas le recours en appel. L'appel ne pourra alors être exercé que devant les tribunaux de droit commun, les organes fédéraux n'étant pas compétents.

Afin d'éviter cette difficulté il peut être suggéré de préciser dans les textes du club que la décision de l'organe disciplinaire du club peut être frappée d'appel par les intéressés devant le Conseil de discipline départemental institué au sein du CODEP ou devant le Conseil disciplinaire institué au sein du Comité Interrégional (cf. modèle de règlement disciplinaire club sur le site de la CJN).

2) Procédure disciplinaire prévue par les textes du club

Si aucune mention quant à l'exercice d'une action disciplinaire ne figure dans les statuts ou le règlement intérieur du club, il convient de se reporter au REGLEMENT DISCIPLINAIRE édicté par la FFESSM (document disponible sur le site internet).

Un organe disciplinaire de première instance dénommé « Conseil de discipline départemental » est prévu au sein de chaque Comité Départemental (art. 2.1). Si celui-ci n'a pas été institué, les affaires relevant de sa compétence, sont déferées devant l'organe disciplinaire de première instance institué au sein de chaque Comité Régional dénommé « Conseil disciplinaire » (art. 2.2).

Les plaintes sont à adresser au Président du Comité départemental ou Interrégional, selon le cas, qui peut :

- soit saisir directement l'organe disciplinaire de première instance compétent

- soit prendre au préalable l'avis du comité directeur sur les suites à donner à la plainte
- soit refuser de saisir l'organe disciplinaire de première instance et rejeter la plainte.

Il faut rappeler que les décisions de rejet doivent être motivées et sont adressées au plaignant par lettre recommandée avec avis de réception.

Il résulte ainsi du règlement disciplinaire de la FFESSM que seuls les représentants élus de la fédération, chacun à leur niveau, Président de la FFESSM ou Président d'un organe déconcentré (Codep ou Comité régional), peuvent d'initiative ou sur plainte mettre en œuvre des poursuites disciplinaires.

La personne poursuivie ou le président qui a initié les poursuites pourront faire appel de la décision rendue par l'organe disciplinaire de première instance.

Cet appel est porté devant le Conseil Fédéral d'Appel (conseil institué au sein de la Fédération, art. 14 et 15) qui statuera en dernier ressort (c'est à dire que plus aucun appel ne pourra être interjeté au niveau fédéral contre la décision rendue).

Il est ici rappelé qu'à défaut de décision par le Conseil Fédéral d'Appel dans le délai de six mois à compter de l'engagement initial des poursuites, l'appel est réputé rejeté.

Enfin les décisions disciplinaire de la fédération peuvent être portée par la personne sanctionnée devant le Comité national olympique et sportif français aux fins de conciliation (art. 16), procédure préalable obligatoire avant tout recours contentieux contre la décision devant le tribunal administratif.

L'organe disciplinaire ne peut prendre que les sanctions énumérées par le règlement disciplinaire (art.18) qui sont :

- des pénalités sportives (déclassement, disqualification, radiation définitive de toute compétition par exemple),
- des sanctions disciplinaires (pénalités pécuniaires, radiation définitive de la Fédération par exemple)
- et l'inéligibilité pour une durée déterminée aux organes dirigeants,

à l'exclusion de tout autre décision (l'organe disciplinaire n'est ainsi pas compétent pour condamner une partie à verser des dommages et intérêts au plaignant, ou à présenter des excuses officiellement, par exemple).

*La Commission Juridique Nationale
de la FFESSM*



COMITE EST

• LES STAGES ORGANISES POUR L'ANNEE 2007

LA LOI SUR LE SPORT 84-610 MODIFIEE IMPOSE A TOUT GROUPEMENT SPORTIF:

« L'OBLIGATION D'INFORMER LEURS ADHERENTS DE LEUR INTERET A SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE DE PERSONNE AYANT POUR OBJET DE PROPOSER DES GARANTIES FORFAITAIRES EN CAS DE DOMMAGE CORPOREL ».

Au renouvellement de votre licence vous avez été informé de votre intérêt. Sans que la pratique de la plongée souterraine en stage présente plus de risque que la plongée classique, le coût d'une opération de secours y est plus grand. Il est de votre intérêt de souscrire une assurance complémentaire individuelle couvrant le risque avec un volet individuel prévoyance et un volet assistance et rapatriement, comme par exemple l'assurance Loisir 1, loisir 2, loisir 3 présentée avec votre licence. Si vous n'êtes pas déjà assuré à titre individuel consultez le secrétariat de votre Club ou votre assureur.

**PERFECTIONNEMENT : dans le réseau Sappoie – Lougres (70-25)
du vendredi 29 juin au lundi 2 juillet après-midi.**

Programme, selon stagiaires et conditions météorologiques : siphons longs, étroits, à faible visibilité, techniques du fil d'Ariane, transport de matériel, post siphon.

Participation FORFAITAIRE aux frais : 135 € du vendredi 21h à lundi après midi.

**EXPEDITION REGIONALE : dans le réseau Sappoie – Lougres (70-25)
Du 9 au 16 juillet Prendre contact avec Laurent Caillère**

**SORTIE EN RIVIERE SOUTERRAINE : La Lougres (25)
Du samedi 13 octobre 14 h au dimanche 15 octobre matin.**

Cette sortie ouverte à tous les licenciés, à jour, de la FFESSM, est destinée à tous ceux qui souhaitent voir à quoi ressemble le milieu souterrain aquatique. Il n'y a pas de plongée, c'est pourquoi la sortie est ouverte à tous sans considération de niveau technique de plongée.

Le matériel indispensable est le suivant :

- Combinaison néoprène : bas, haut, chaussons.
- Un vêtement (un vieux jean par exemple) pour protéger la combinaison ainsi une ceinture pour empêcher ce vêtement de flotter sont utiles.
- Bottes adaptées au port des chaussons néoprènes.
- Palmes (de préférence pouvant s'enfiler sur les bottes – sinon chaussons avec semelles).
- Gants « ménage, toilé » et de plongée. Pas de masque, ni de tuba, ni de plombs.
- Casque de chantier comme support d'un éclairage de poids pas trop grand. Toutes les entreprises dont les employés doivent porter un casque sont tenues de changer régulièrement ces casques, vous pouvez donc en récupérer facilement gratuitement. Nous en disposons de quelques-uns que nous pourrions mettre à votre disposition ; première demande reçue, première servie. Comme éclairage deux, lampes légères de plongée conviennent. La fixation sur le casque se fait par

des anneaux de chambre à air, nous pouvons faire cela sur place. Prévoir piles de rechange.

- On trouve maintenant des éclairages à base de LED qui fonctionnent très bien. Tous ne sont pas adaptés car la lumière émise peut être insuffisante ; nous pouvons vous conseiller le cas échéant
- De nombreux sacs poubelle.
- Un sac de couchage : logement collectif en dortoir (des chambres d'hôte, en nombre limité, avec toilettes, douche, linge, sont disponibles pour des couples, supplément de 40€. Nous prévenir dès que possible)
- Les mineurs (plus de 16 ans) doivent être accompagnés d'un adulte dument mandaté par une personne ayant l'autorité parentale ; document à joindre à l'inscription.

Les sorties étant très dépendantes des conditions météorologiques, si vous êtes intéressés par une de nos activités, faites nous en part, par mail, pour que vous soyez avertis d'éventuels reports de date. Le programme et les modifications éventuelles seront consultables en 2007 sur le site du Comité Inter- Régional: www.ffessm-est.fr et celui du département du Bas-Rhin : www.ffessm67.free.fr

Les inscriptions sont à envoyer au plus tôt chez :
Laurent CAILLERE 1 Rue Philippe Bellocq 67450 MUNDOLSHEIM
accompagnées d'une enveloppe timbrée à votre adresse, de votre règlement par chèque à l'ordre de « COMMISSION PLONGEE SOUTERRAINE EST », des photocopies du certificat médical en cours de validité, de la licence en cours, du brevet FFEISSM.

Document à remplir LISIBLEMENT surtout en ce qui concerne l'adresse électronique.

Nom, Prénom :

date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

Club :

licence FFEISSM N° :

S'inscrit au stage :

Du :

Au :

Certificat médical en date du :

Traitement médical en cours ou allergie aux médicaments :

Niveau FFEISSM de plongée (acquis) :

Signature :

Nous vous rappelons l'intérêt de souscrire une assurance complémentaire individuelle couvrant le risque avec un volet individuel prévoyance et un volet assistance et rapatriement.

Pour tout stage de plongée souterraine, autre que la découverte, 1° plongée sous terre, indiquez vos plongées sous terre :